

A N N A L E S
BRETAGNE
PAYS DE L'OUEST

Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest

Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine

110-2 | 2003

Varia

Un manuscrit inédit de Pascal-Louis Lemièrè (1818-1887) pionnier de la numismatique gauloise armoricaine

Philippe Abollivier et Yves Coativy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1410>

DOI : 10.4000/abpo.1410

ISBN : 978-2-7535-1490-4

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 juillet 2003

Pagination : 7-42

ISBN : 978-2-86847-874-0

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Philippe Abollivier et Yves Coativy, « Un manuscrit inédit de Pascal-Louis Lemièrè (1818-1887) pionnier de la numismatique gauloise armoricaine », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 110-2 | 2003, mis en ligne le 20 juillet 2005, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1410> ; DOI : 10.4000/abpo.1410

Un manuscrit inédit de Pascal-Louis Lemière (1818-1887) pionnier de la numismatique gauloise armoricaine

Philippe ABOLLIVIER

Doctorant, Université de Lyon 2-Lumière, Centre Jacob Spon, EA 650

Yves COATIVY

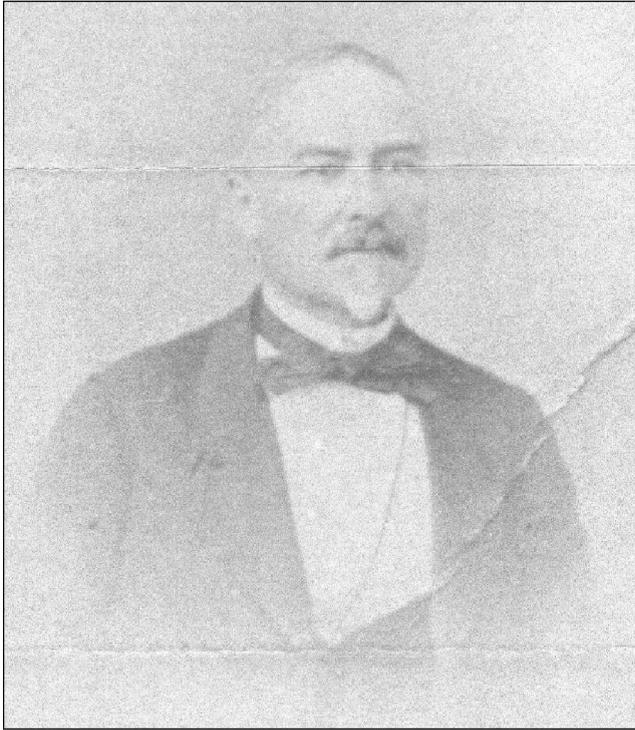
Maître de conférences en histoire médiévale, université de Bretagne occidentale
Centre de Recherche Bretonne et Celtique, UMR 6038

Si les numismates ont l'habitude de travailler sur des monnaies et les historiens sur des archives, la confluence des deux sources permet quelquefois d'heureuses découvertes. C'est ainsi qu'un sondage aux Archives départementales des Côtes-d'Armor nous permit il y a quelques années d'y découvrir un fonds très intéressant¹. Il s'agit d'une partie des archives du numismate briochin Pascal-Louis Lemière, qui étaient regroupées dans une caisse dans le grenier de sa maison. C'est l'arrière-petit-fils du numismate, M. Loïc Vapillon, qui les a déposées à Saint-Brieuc². Le donateur pense que c'est son oncle qui a réalisé ce regroupement et qui a sans doute effectué un tri sélectif, en particulier en ce qui concerne la correspondance. Cet ensemble reflète parfaitement les travaux de l'érudit puisqu'à côté des sources numismatiques proprement dites (descriptions, dessins, correspondances...), on trouve d'importants travaux sur une des grandes querelles du XIX^e siècle, les Gaulois sont-ils des Celtes ? L'intérêt de l'ensemble est incontestable puisque Lemière nous montre au fil des pages sa façon de travailler, de rencontrer les autres collectionneurs, nous indique ses sources, etc. Cela permet dès lors de mettre en lumière sa méthode, de faire apparaître les rapports que les « antiquaires » entretiennent entre eux et sur lesquels nous sommes par ailleurs fort mal ren-

1. Arch. dép. des Côtes-d'Armor 133 J; nous remercions Mesdames Lejeune et Solais, directrice et conservatrice aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, et tout le personnel des archives, pour l'assistance apportée lors de nos recherches.

2. Nous remercions Monsieur Loïc Vapillon pour les renseignements complémentaires qu'il a bien voulu nous fournir.

Figure 1 – Portrait et signature de Pascal-Louis Lemière



P. L. Lemière #
35, rue des nobles

A handwritten signature in cursive script, reading 'P. L. Lemière #'. Below the signature is the address '35, rue des nobles'. To the right of the text is a large, stylized flourish or scribble.

seignés³. Au-delà de l'intérêt historiographique, un ensemble de planches de monnaies gauloises, accompagnées de leurs commentaires, permet une approche nouvelle de la numismatique gauloise armoricaine car plusieurs dessins permettent de découvrir des monnaies armoricaines inédites et très intéressantes. C'est donc sous deux angles différents que nous allons aborder un des documents, en présentant Lemière et les collectionneurs auquel il fait appel, ainsi que les pièces encore inédites quelque 120 ans après leur mise sur papier.

3. Sur une source du même ordre, on lira au sujet de Paul du Chatellier, archéologue et numismate de Pont-l'Abbé (29) au XIX^e siècle. COATIVY, Yves, « Histoire numismatique et monétaire de Quimper », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 2001, p. 230-238.

Un numismate armoricain

Pascal-Jean-Louis Marie Lemière naît à Morlaix le 31 octobre 1818. Il fait de solides études classiques⁴, et se destine à devenir officier. Reçu à Saint-Cyr, il renonce à la carrière militaire pour raisons de santé. Il épouse Carmelle Lattil, union de laquelle naît Francesca⁵, puis en secondes noces Pauline-Adélaïde-Marie Jourand du Tremen⁶, à Perros-Guirec, le 19 septembre 1853. Il meurt à Saint-Brieuc le 4 février 1887. C'est dans les années 1840 qu'il commence à s'intéresser à l'archéologie et aux monnaies. Il appartient à la Société d'Archéologie du Finistère (1845-1857)⁷, et dans une lettre envoyée de Morlaix le 16 mars 1847 au comte de Kergariou, il évoque des monnaies de Bretagne inédites que Pol Potier de Courcy doit publier *prochainement*. Par ailleurs, il signale qu'il s'est procuré des monnaies bretonnes médiévales, et on trouve son nom l'année suivante parmi les souscripteurs de la *Revue Numismatique*⁸. C'est certainement l'époque de maturation de son *Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine*, qu'il présente en session le jeudi 10 octobre 1851, et dont le compte-rendu précise que « ce curieux travail est accueilli par de vifs applaudissements et les remerciements de l'assemblée⁹ ». L'article paraît dans le *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne* de 1851¹⁰.

Lemière passe à la postérité pour les numismates armoricains en 33 pages et 3 planches. Son *Essai* reste une référence pour ses provenances précises, ses descriptions et ses illustrations fidèles. Tout en reprenant la décomposition du monnayage gaulois proposée par le numismate Lambert¹¹, il s'écarte malgré tout de la méthode qui consiste à interpréter les symboles typologiques de façon interminable et invérifiable. Ses attri-

4. Dans ses *Extraits copiés textuellement dans quelques auteurs anciens*, Arch. dép. des Côtes-d'Armor 133 J 5, il montre une très bonne connaissance des auteurs antiques, grecs et latins. Il lit et écrit le grec et l'anglais.

5. Elle demeure à Brest en 1913; elle épouse Henri Hombron.

6. Née à Perros-Guirec le 20 février 1825, décédée à Saint-Brieuc le 24 février 1909; de cette union naissent trois enfants, Edmond Henri Marie (8 janvier 1865-6 février 1927); Marguerite Marie (née le 17 septembre 1854); Aimée Marie Françoise, religieuse (née le 26 janvier 1858); renseignements L. Vapillon. Dans une lettre du 26 mai 1894 à Kerviler, son fils Edmond écrit : « Mon frère est bien en effet l'ancien trésorier de la société d'Émulation que vous avez connu, il y a douze ou quinze ans. Voilà sept ans que j'ai eu la douleur de le perdre. » Il précise au sujet de son père qu'il « est mort à la tâche, car il continuait encore d'écrire dans ses derniers jours ». Coll. privée.

7. En 1850, Lemière est membre de la Société Archéologique du Finistère et de l'Association Bretonne, « Liste des membres », *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*, 1850. C'est aussi un des fondateurs de la Société Archéologique du Finistère, DANIEL, René, « Un siècle d'activité 1873-1973 », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1972/2, p. 441.

8. « Liste des souscripteurs à la revue de numismatique française, pendant l'année 1848 », *Revue Numismatique*, 1848 : Morlaix, Lemière; on le retrouve en 1855.

9. *Association Bretonne*, Procès-Verbaux, 1851, p. 98-100.

10. LEMIERE, Pascal-Louis, « Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine », *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*, 1851, p. 203-235.

11. LAMBERT, Édouard, *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, 1844, p. 144-115.

butions s'appuient essentiellement sur les lieux de trouvaille et sur les comparaisons typologiques. Il profite de son *Essai* pour compléter les informations déjà citées par Lambert en s'aidant des notes de Clément de La Hubaudière¹². Son *Essai* est intéressant à plus d'un titre. Lors de ses travaux préparatoires, il utilise des monnaies des grands médailliers du moment comme celui de Penguern¹³ (17 monnaies), Guy Saint-Maur (6), Pol Potier de Courcy¹⁴, Kergariou¹⁵ (5), Billard¹⁶, Blois, Eléouet (4), Charles de Saint-Prix (2), du comte de Champagny et de Charles de Launay (1)¹⁷. Il remercie tout spécialement Pol de Courcy, Penguern et Billard. Il est aussi en contact avec Anatole de Barthélémy et il participe avec Micault à la correction des épreuves des deux derniers volumes des *Anciens évêchés de Bretagne*, après la mutation d'Anatole de Barthélémy, le 31 octobre 1854, comme sous-préfet de Belfort¹⁸. Par ailleurs, il semble avoir lu à peu près tout ce qui est publié¹⁹. Il connaît l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau²⁰, les notices de Baron-Dutaya et de Parenteau, et il a consulté le manuscrit du président de Robien et les notes de Clément de La Hubaudière²¹. Il s'ap-

12. « M. Clément de La Hubaudière, amateur éclairé de notre numismatique, qui a recueilli pendant plusieurs années les monnaies provenant des environs de Quimper, a laissé sur les médailles composant son cabinet des notes que madame de La Hubaudière a bien voulu mettre à notre disposition », LEMIERE, Pascal-Louis, « Essai... », *op. cit.*, p. 216; sur Clément de La Hubaudière, COATIVY, Yves, « Histoire numismatique et monétaire de Quimper », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 2001, p. 226-230.

13. Il est connu principalement pour son travail de collecte de chants populaires bretons, il se livre également à des recherches archéologiques importantes sur les voies romaines et s'intéresse particulièrement au site du Yaudet (Côtes-d'Armor); sa bibliothèque et sa collection de monnaies sont rangées parmi les plus précieuses de Bretagne, COATIVY, Yves, « Jean-Marie de Penguern collectionneur », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 2001, p. 180-183.

14. Historien de la noblesse, né le 28 janvier 1815, mort le 29 avril 1891, son ouvrage majeur reste le *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, rééd. Mayenne, 1986, 2 vol. KERVILER, René, *Répertoire général de bibliographie bretonne*, 13. vol., Rennes, 1886-1904, t. XI, nouvelle série, p. 167. Pol Potier de Courcy signe un article dans la *Revue Numismatique* en 1847.

15. Sur le comte de Kergariou, COATIVY, Yves, « Le comte Joseph-François de Kergariou », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, juin 2002, p. 116-124.

16. Avocat et numismate brestois, il est membre de la Société Académique de Brest et souscripteur de la *Revue Numismatique*, *Bulletin de la Société Académique de Brest*, 1859-1860, p. II et « Liste des souscripteurs à la revue de numismatique française, pendant l'année 1853 », *Revue Numismatique*, 1853 et 1855.

17. LEMIERE, Pascal-Louis, « Essai... », *op. cit.*, p. 234.

18. GUIOMAR, Jean-Yves, *Le Bretonisme : les historiens bretons au XIX^e siècle*, thèse, Rennes, 1986, p. 520.

19. Cette partie fait appel aux informations relevées dans les fonds des Arch. dép. des Côtes-d'Armor 133 J 1 et 2, ainsi que dans *L'essai*.

20. Arch. dép. Côtes-d'Armor 133 J 1 : il cite dom Lobineau qui parle de médailles gothiques trouvées à Alet (probablement des monnaies gauloises) et dont il se sert pour prouver la présence gothique dans la région avant l'arrivée de Bretons, qu'il corrige : « Mais ainsi que M. Moët fait observer à M. Dutaya et ainsi que ce dernier le reconnaît p. 39, ces monnaies regardées comme gothiques par Dom Lobineau sont de toute évidence armoricaines. »

21. Sur le président de Robien, AUBERT, Gauthier, *Le Président de Robien. Gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières*, Rennes, PUR, 2001.

puie essentiellement sur les articles de la *Revue Numismatique*²², sur les dictionnaires d'archéologie et sur les grandes synthèses comme celles de Saulcy, Cartier, La Saussaye, Hucher, Jeuffrain, Herman, Duchalais, Lambert, Lelewel, Lecointre-Dupont et Robert. En langue étrangère, on trouve au hasard de ses notes des références à William Camden, *Britannia* (1722), John Evans, *The coins of the ancient Britons*, et Franz Streber, *Ueber die sogenannten Regenbogen-Schüsselchen* (1860). Son analyse stylistique tranche avec l'analyse « symbolique » pratiquée par les autres numismates du moment. Il observe aussi la baisse progressive de l'aloi et du poids des monnaies, et met le phénomène en rapport avec la transformation du style. C'est ce que Colbert de Beaulieu appelle la loi de Lemière²³. La qualité de son travail est rapidement reconnue et dès 1855, Bizeul cite le « jeune et savant Lemière²⁴ ». En 1902, Anatole de Barthélémy écrit à Paul du Chatellier que « depuis les recherches de Lemière, il n'y a rien eu de fait²⁵ ». Quant à Adrien Blanchet, il le cite avec Hucher et Lambert dans le chapitre consacré aux monnaies armoricaines²⁶.

Une des facettes méconnues de Lemière est le travail important qu'il consacre à l'étude anthropologique entre Gaulois et Celtes. Il publie trois études sur ce sujet en 1873, en 1876, et en 1881, il livre à la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord un ouvrage de 618 pages qui occupe le volume entier, *Les Celtes et les Gaulois*²⁷. L'année suivante, lors du Congrès scientifique de France qui se tient à Saint-Brieuc du 1er au 10 juillet 1882, il expose sa théorie comme quoi « les Gaulois et les Germains descendent des Scythes, Sarmates, Goths et Vandales²⁸ » Ces travaux lui valent une que-

22. *Revue de Numismatique* 1836, 1839, 1840, 1850, 1852, 1855, 1856, 1858, 1864, 1869-1870.

23. COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Notices de numismatique celtique : I, Un complément inédit à l'Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine de P.-L. Lemière », *Annales de Bretagne*, 64, 1957, p. 25.

24. BIZEUL, « Des Namnètes aux époques celtiques », *Revue des Provinces de l'Ouest*, 1855, p. 728-742.

25. Arch. dép. du Finistère, J 1303, lettre de Barthélémy à Paul du Chatellier du 20 août 1902. BNF, cabinet des Médailles, 12001, Papiers Barthélémy, Finistère : on trouve un important courrier de Paul du Chatellier et Le Pontois à Barthélémy au sujet des monnaies attribuées aux Osismes, avec un classement typologique utilisant entre autre Lemière pour l'étude. Remerciements à Michel Dhénin pour l'assistance qu'il nous a apporté lors de nos passages au cabinet des Médailles.

26. BLANCHET, Adrien, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905, p. 307-319.

27. Guiomar note qu'il est surprenant que la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord ait accepté de publier cette volumineuse étude. De la page 534 à la 539, Lemière étudie les monnaies armoricaines. Il revient sur ce qu'il a écrit 30 ans avant : « Ces monnaies, dont les plus anciennes aux types étranges paraissent antérieures aux imitations des statères de Philippe II de Macédoine, furent émises – non comme nous l'avons écrit nous même il y a trente ans, et comme on le croit encore aujourd'hui, – par les divers peuples de l'Armorique travaillant chacun pour son propre compte, mais toujours et uniquement par la confédération en tant qu'État souverain, ainsi que nous essaierons de le démontrer [...]. Ces monnaies bien étudiées fourniront la preuve de la bonne administration de l'État armoricain ; elles aideront, en outre, à faire comprendre la longue durée de cette confédération. »

28. GUIOMAR, Jean-Yves, *Le Bretonisme...*, op. cit., p. 517. Lemière publie trois études consécutives en 1872, 1874 et 1876. LEMIERE, Pascal-Louis, « Examen critique des expéditions

relle avec Alexandre Bertrand²⁹, qui partage pourtant ses idées, et dont le petit monde archéologique breton se fait l'écho³⁰. À noter ce courrier de Barthélémy à Gaultier du Mottay, du 19 juin 1880 :

« Mon cher ami, est-ce que M. Lemièrre, que j'ai connu très brave garçon, est devenu enragé ? L'autre jour, il m'a écrit une lettre de sottises à laquelle j'ai répondu un peu raide ; il a répliqué avec un peu plus de modération tout en s'étonnant que j'ai rué en face de ses duretés. Tout cela dans le prétexte que dans la question des Celtes et des Gaulois, je l'ai sacrifié à Bertrand. J'ai été bien étonné de recevoir une algarade de la part d'un homme avec qui je n'avais eu jamais que des rapports très agréables ; mais dans le temps où nous vivons, il y a une telle surexcitation dans l'air qu'il faut s'attendre à tout. Si vous savez quelque chose sur le fonds des ires de M. Lemièrre, éclairez moi. A deux reprise, j'ai parlé très favorablement de ses ouvrages dans lesquels il y a beaucoup de bon, d'érudition, et du pas bon. Je ne sais s'il reconnaîtra, au moins *in petto*, qu'il s'est laissé emporter par un premier mouvement irréflecti ; mais quoiqu'il arrive, c'est fini entre lui et moi, attendu que je n'ai pas à recevoir de reproches aigres, de but en blanc, quand je ne devine pas comment je les ai mérité³¹. »

À la suite de cette première étude, il continue pendant quelques années à chercher des renseignements et visite les six collections que nous développons ci dessous. Il correspond beaucoup avec ses confrères et annonce à Hucher³² qu'il se remet à l'ouvrage pour compléter son étude. Dans une lettre de Cumont au Baron Alfred de Loë datée du 28 mars 1886, au sujet des monnaies qui circulent à l'Est du Rhin, il écrit : « Mon correspondant, M. Lemièrre, demande quelles sont les monnaies gauloises qui ont été trouvées à l'Est du Rhin... M. Lemièrre désire obtenir des renseignements plus

gauloises en Italie, sous le double point de vue de l'histoire et de la géographie, suivi de Recherches sur l'origine de la famille gauloise et sur les peuples qui la composent », *Mémoires lus au Congrès scientifique de France, XXXVII^e session, tenue à Saint-Brieuc du 1 au 10 juillet 1872*, Saint-Brieuc, 1872, 68 p. ; *Étude sur les Celtes et les Gaulois : essai de classification des peuples anciens appartenant à ces deux races. Livre premier*, Saint-Brieuc, sans date (1874), 61 p. ; *Deuxième étude sur les Celtes et les Gaulois : les Celtes. Premier fascicule*, Paris, 1876, 59 p.

29. La querelle l'oppose à Alexandre Bertrand qui publie aussi, ce qui oblige Lemièrre à écrire en 1880 *Les Gaulois, étrangers à la race celtique. Revendication de la priorité et de la propriété de cette opinion par P.-L. Lemièrre contre M. Alexandre Bertrand*, Paris-Saint-Brieuc, 1880, 24 p. ; il y évoque son conflit avec Alexandre Bertrand, et mentionne sa correspondance avec ce dernier, mais aussi avec Anatole de Barthélémy (extraits de lettres) et Gaultier du Mottay. Sur ses positions en matière celtiques, GUIOMAR, Jean-Yves, *Le Bretonisme...*, *op. cit.*, p. 80 : il rappelle que Lemièrre est correspondant de la Société des Antiquaires de France à partir de 1865 ; à la même époque, Alexandre Bertrand est professeur au lycée de Rennes, puis part à Paris pour prendre la direction du musée des Antiquités nationale de Saint-Germain-en-Laye.

30. La correspondance de Paul du Chatellier se fait écho de la querelle, cf. Arch. dép. du Finistère 100 J 1311, lettre de du Chatellier à Lemièrre du 13 décembre 1880, et 100 J 1283, lettre de Lemièrre, expédiée de Saint-Brieuc le 28 décembre 1880.

31. Arch. dép. des Côtes-d'Armor, 99 J 13.

32. ABOLLIVIER, Philippe, « Une correspondance de P.-L. Lemièrre, numismate finistérien du XIX^e siècle », *Annales de la Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire*, 1996, p. 49-52.

complets³³. » Comme les autres collectionneurs de son temps, il fréquente assidûment les horlogers, à qui les découvreurs envoient souvent leurs trouvailles, comme Elléouet, de Landerneau, Le Saye, de Lannion, au sujet des pièces duquel il écrit qu'il lui a vendu « deux pièces d'argent qu'il dit avoir été trouvées dans les environs en 1846. Je les soupçonne terriblement d'être fausses³⁴ ». Des documents datés de 1873 et retrouvés par Jean Baptiste Colbert de Beaulieu³⁵, prouvent qu'il travaille sur une suite à son *Essai*, constituée de nombreux documents inédits, illustrés de 14 planches³⁶ numérotées de IV à XVII représentant au moins 250 figures, le *Manuscrit de Kerviler*, du nom de l'archéologue et numismate René Kerviler qui l'a possédé. En 1957, Colbert de Beaulieu conclut l'étude critique en précisant qu'« un manuscrit original de cette importance n'a peut-être pas été perdu. Nous souhaitons vivement qu'il puisse être retrouvé et publié, permettant ainsi de compléter l'œuvre du premier numismate authentique de la Bretagne armoricaine ». C'est dans le cadre de nos recherches prosopographiques que nous avons retrouvé un ensemble de travaux de recherche et de correspondances aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, dont les planches des pièces et leur commentaire.

• *Statère des Osismes à la barrière*³⁷ trouvé sur l'île des Ébihens³⁸, proche de Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor).

– Datation : milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : type La Tour 6508.



33. Arch. dép. des Côtes-d'Armor 133 J 5; on possède aussi de nombreuses lettres de et à Paul du Chatellier, qui se transmettent leurs tirés à part, Arch. dép. du Finistère 100 J 1311, lettre du 25 décembre 1880; lettre du 5 janvier 1881; lettre du 6 juillet 1882...

34. Arch. dép. des Côtes-d'Armor 133 J 1, note de Lemière non datée sur feuille volante.

35. COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « ... Un complément inédit... », *op. cit.*, p. 24-45.

36. Nous désignons ces 14 planches comme les *Planches inédites de Lemière*.

37. Le différent de ce type est placé sous le cheval androcéphale pour les exemplaires bien frappés. Nous devons l'appellation « barrière d'hippodrome? » aux archéologues L. Le Pontois et P. du Chatellier qui l'ont remarquablement décrit lors d'une trouvaille monétaire sur la commune de Kersaint-Plabennec (Finistère) en 1903. Ce motif, repris depuis par les numismates, a le mérite d'identifier clairement le type, même si son interprétation moderne peut surprendre. Mais quel sens voulaient lui donner nos ancêtres? (une façade de temple, un camp, un symbole cultuel...). Nous proposons l'appellation simplifiée « barrière » comme signe distinctif de ce type osisme afin de conserver une continuité avec le travail de nos prédécesseurs; LE PONTOIS, L., DU CHATELLIER, Paul, « Étude d'un trésor de monnaies gauloises découvert en mars 1903 dans la commune de Kersaint-Plabennec (Finistère), Statère trouvé à Tronoën en Saint-Jean Trolimon », *Extrait du Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1904, p. 5; ABOLLIVIER, Philippe, « Une variété inédite du statère des Osismes à la barrière d'hippodrome », *Annales de la Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire*, 1992-1993, p. 4.

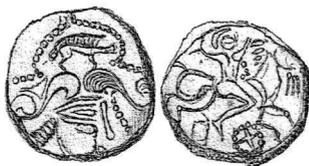
38. Il s'agit probablement de l'exemplaire trouvé en 1849 et décrit dans le *Manuscrit de Kerviler*, comme « androcéphale, roue à quatre raies ». Colbert de Beaulieu y a vu, compte tenu de la description très sommaire, un statère des Redones de la classe IV; *Manuscrit de Kerviler*, p. 31, *Planches inédites de Lemière*, pl. XII, n° 1; COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Un complément inédit... », *op. cit.*, p. 31, note 47.

De nombreuses monnaies inédites ou peu connues

On trouve dans le fonds Lemière des copies manuscrites d'articles sur les monnaies celtiques de l'île de Bretagne accompagnées de planches mais aussi d'éléments de numismatique grecque. Une chemise sans titre présente un cahier sur l'origine des symboles figurant sur les monnaies gauloises. La copie de la note de J.-M. de Penguern sur les 27 médailles celtiques avec provenances trouvées principalement dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, nous laisse cependant amer car elles sont décrites trop sommairement et sans figures. La partie numismatique la plus intéressante du fonds 133 J 1 est constituée par un ensemble de 16 dessins de monnaies armoricaines avec 15 provenances. Les provenances inédites de celles-ci sont plutôt localisées dans le nord-est de l'Armorique et révèlent sa dernière domiciliation à Saint-Brieuc.



- *Statère des Osismes au personnage recroquevillé et ailé trouvé à Binic (Côtes-d'Armor).*
– *Datation : première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.*
– *Référence : type La Tour 6533.*



- *Statère d'or des Osismes à la cavalière armée trouvé dans la commune de Crozon (Finistère), 7,40 g, 140 grains, appartenant à M. Moussié (horloger, grand rue à Brest).*
Remarques : ce type est également appelé « au cavalier armé » par Simone Scheers³⁹, ou encore « type de Kérilien » du nom d'une trouaille éponyme ; il se compose de statères

et de quarts de statère et l'on en connaît actuellement dix provenances sur la civitas des Osismes⁴⁰.

– *Datation : deuxième moitié du 1^{er} ou début du 1^{er} siècle av. J.-C.*

– *Références : Lemière, 1851, p. 223, fig. 2.*

La Tour 6764 (cet exemplaire).

39. SCHEERS, Simone, « La datation des monnaies d'or au cavalier armé », *BAR International Series 200*, Londres, 1984, p. 388-389, pl. V, n° 55-56, carte 5.

40. ABOLLIVIER, Philippe, COLLIN, Guy, et GALLIOU, Patrick, « Les monnaies d'or des Osismii au cavalier armé, nouvelles découvertes », *Études Celtiques*, XXXII, 1996, p. 65-72.

6 dessins inédits (échelle : 0,75) de statères des Coriosolites
trouvés à la Lande-Sèche en Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine).



classe I



classe II

classe III

classe Va

Remarques : c'est Lambert qui décrit pour la première fois cette trouvaille :

« Au mois de septembre 1847, on a découvert dans le village du Pertier, commune de Saint-Pierre-de-Plesguen, arrondissement de Saint-Malo, environ 600 médailles gauloises armoricaines, en billon. Elles ont été trouvées dans un champ, et étaient jadis enfermées jadis dans un coffret en bois dont on a encore reconnu encore quelques vestiges. Quelques années auparavant, on trouva aussi, dans le même champ, une quantité considérable de monnaies semblables (d'après le Dinnanais)⁴¹. »

Ces monnaies sont majoritairement des Coriosolites mais aussi des Baiocasses, des Redones et de la série XS (type La Tour 6811, dit à l'octopède). Le cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France en conserve cinq de cette trouvaille⁴². Les indications du manuscrit d'Emile Renault précisent la présence des classes I, II, III, IV des Coriosolites. Les remarques de Lemière⁴³ confirment la présence des deux grandes variétés du type des statères de billon des Coriosolites aux différents de la lyre (classes IV, V et, en partie, VI) et du sanglier (classes I, II, III et, en partie, VI).

– Datation : première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. pour les classes VI, V et IV, milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. pour les classes I, III et II.

– Références : LAMBERT, *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, II, 1864, p. 134; BLANCHET, *ABT*, 1905, p. 564-565, n° 106 de l'inventaire des tré-

41. LAMBERT, Édouard, *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, 1864, pl. VIII, n° 10, statère de billon des Redones de la classe IV (var. : tête à gauche à l'avant), 6,41 g; pl. IX, n° 15, statère de billon des Coriosolites de la classe Va, 6,04 g; pl. IX, n° 16, statère de billon des Coriosolites de la classe Vb, 6,47 g; pl. IX, n° 17, statère de billon des Coriosolites de la classe IV, 6,68 g.

42. BNF 6683, statère de billon des Coriosolites de la classe Vb, 6,75 g; BNF 6693, statère de billon des Coriosolites de la classe Va, 6,66 g; BNF 6694, statère de billon des Coriosolites de la classe Va, 6,97 g; BNF 6695, statère de billon des Coriosolites de la classe Va, 6,26 g; BNF 6715, statère de billon de la série XS (type à l'octopède) 6,05 g.

43. COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Un complément inédit... », *op. cit.*, p. 28, note 14.

sors; COLBERT DE BEAULIEU, « Une énigme de la numismatique armoricaine, Les monnaies celtiques des Vénètes », Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Bretagne, XXXIII, 1953, p. 28; COLBERT DE BEAULIEU, Annales de Bretagne, LXIV, 1, 1957, p. 28; LEROUX et PROVOST, Carte Archéologique de la Gaule 35, p. 83, commune n° 76.



- Statère de billon de la classe VI var. des Coriosolites trouvé à Sartilly (provenance inédite) entre Granville et Avranches (dans la baie de Cancale [sic], en fait la baie du Mont-Saint-Michel). Il y en avait deux au même type au musée d'Avranches.

Remarques : variante typologique inédite de revers avec une croix bouletée à droite du sanglier-enseigne sous le cheval androcéphale. Il s'agit d'un des motifs typologiques qui caractérise la classe Vb (lyre sous le cheval et croix bouletée devant le cheval).

– Datation : première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.



- Monnaie gauloise trouvée à Corseul (provenance inédite, Côtes-d'Armor).

– Datation : 1^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : cette monnaie rappelle le bronze épigraphique La Tour 6309 à la légende CONE classé par Simone Scheers⁴⁴ aux Carnutes.



- Statère en billon des Redones de la classe IV trouvé à Ploërmel (provenance inédite?, Morbihan).

Remarque : Lambert signale une trouvaille de monnaies des Redones en 1845, à Ploërmel ou dans les environs, tout en précisant le manque d'informations sur cette dernière⁴⁵.

– Datation : première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : type La Tour 6774.



- Statère des Baiocasses trouvé à Dol-de-Bretagne (provenance inédite, Ille-et-Vilaine)

Remarque : il n'y a pas de sanglier-enseigne dans la chevelure à l'avvers.

Datation : première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

Référence : type La Tour 6967 var.

44. SCHEERS, Simone, *Un Complément à l'atlas de monnaies gauloises de Henri de La Tour*, 1992, p. 14.

45. LAMBERT, Édouard, *Essai...*, op. cit., 1864, p. 138.

- *Statère des Baiocasses en or allié trouvé à Montivilliers (provenance inédite, Seine-Maritime).*

– *Datation : première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.*

– *Référence : type La Tour 6955.*



- *Quinaire attribué aux incertaines du Centre de la Gaule à la légende ARIVOS/ [SANT]ONO trouvé à Paramé (provenance inédite; à coté de Saint-Malo, Ille-et-Vilaine).*

– *Datation : milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.*

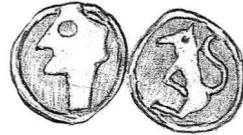
– *Références : type La Tour 4525; RIG⁴⁶ 47.*



- *Potin des Turones à la tête diabolique de la classe II, sans provenance.*

– *Datation : deuxième moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.*

– *Références : type BNF 5675; BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, 1905, p. 250, fig. 115.*



Considérations nouvelles sur les monnaies celtiques improprement appelées Gauloises et particulièrement sur celles de la confédération armoricaine

Les fonds 133 J 2-5 forment les éléments de son futur ouvrage et ils peuvent être datés de 1881⁴⁷. Dans une première partie, il aborde les considérations nouvelles sur les monnaies celtiques improprement⁴⁸ appelées gauloises, et particulièrement celles de la confédération armoricaine, en appuyant ses recherches sur la méthode développée dans la *Revue Numismatique* de 1836⁴⁹. Il développe la classification du monnayage gau-

46. COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, et FISCHER, Brigitte, *Recueil des Inscriptions Gauloises, Légendes monétaires*, XLV^e supplément à *Gallia*, Paris, 1998, 564 p.

47. En se fixant par rapport à son *Essai* de 1851, il dit : « Il y a plus de 30 ans que nous avions... », 133 J 3, p. 58.

48. Il affiche ici clairement sa position dans le débat anthropologique qui agite l'Europe savante du XIX^e siècle à propos de l'antériorité des Celtes par rapport au Gaulois.

49. Une note des directeurs de la *Revue* éclaire de façon très précise leur vision très moderne de la recherche sur les monnaies anépigraphes : « Pendant longtemps nous ne dessinerons d'autres médailles gauloises sans légendes, que celles ayant fait partie d'un enfouissement numismatique important, ou se trouvant habituellement dans une même contrée. Comme, en général, il y a lieu de supposer que ces pièces ont dû être frappées dans le pays où elles ont été découvertes, on pourra peut-être un jour, lorsque beaucoup d'entre elles auront été décrites, arriver, par l'observation de leur type, de leur fabrication, des emblèmes qui les distinguent, par la comparaison de ces emblèmes avec ceux des pièces autonomes, à établir des monnoies particulières à chaque cité des Gaules. Alors les médailles gauloises recueillies isolément pourront être publiées, rapprochées de celles provenant des enfouissements numismatiques ou des découvertes locales, et

lois de La Saussaye⁵⁰ en faisant remarquer que cette opinion a été reprise par Lenormand⁵¹, puis il analyse les visions⁵² des différents auteurs comme Lelewel, Lambert et Hucher. Il développe enfin sa propre vision⁵³ et aborde également l'étude des statères à la légende VERCINGETORIX ou encore des problèmes de conventions⁵⁴ sur les alliages monétaires. Dans sa seconde partie, il étudie l'origine du monnayage « celtique » en développant les imitations du statère d'or de Philippe II de Macédoine. Les classant par ordre décroissant de masse, il considère que les exemplaires pesant au moins 158 grains (8,37 g) forment un groupe à part⁵⁵. Parmi les exemplaires avec provenance, il signale une imitation au trident pesant 160 grains (8,48 g) trouvée à Pons⁵⁶ (Charente-Maritime) et remarque que Duchalais en a déjà répertorié plusieurs exemplaires variés en Bourbonnais d'imitations au différent à l'épi⁵⁷. Il arrive naturellement à sa chère Armorique et récapitule⁵⁸ les exemplaires connus de lui :

« Le territoire de L'Armorique, au contraire, nous l'avons déjà vu, a fourni cinq de ces biges. Ainsi le plus beau, le plus pesant des biges au monogramme AP a été trouvé à Creuilly⁵⁹ (Calvados). Quatre autres biges d'or, d'une très bonne facture et marqués d'un triskèle sous les chevaux provien-

attribuées aux divers ateliers monétaires qui auront été reconnus. Cette manière de procéder nous semble la plus propre à jeter du jour sur un des points les plus obscurs de notre numismatique nationale », CARTIER, Étienne, LA SAUSSAYE, Louis de, *Revue Numismatique*, Tome I, 1836, p. 2, note 1.

50. Première époque : imitations des monnaies macédoniennes, or ; seconde époque : l'art dégénéral tend à se naturaliser gaulois ; troisième époque : monnaies autonomes peu antérieures à la conquête. 133 J3, p. 2. ; LA SAUSSAYE, Louis de, *Revue Numismatique*, 1836, p. 79-89 ; *Revue Numismatique*, 1842, p. 59-65.

51. LENORMANT, Charles, *Revue Numismatique*, 1856, p. 303.

52. 133 J 3, p. 1-7.

53. Lemière adhère à la thèse de Lambert qui considère que la monnaie pleine coulée (potin) succède immédiatement à la rouelle et précède la monnaie frappée : 1^{re} période (-300, -278) : anneaux, rouelles puis potins ; 2^e période (-278, -100) : imitations des statères macédoniens puis du système armoricain ; 3^e période (-100, +21) : apparition des monnaies épigraphes ; LAMBERT, Edouard, *Essai...*, *op. cit.*, 1844, p. 114 ; 133 J 3, p. 8.

54. 133 J 3, p. 11 ; l'intérêt de Lemière pour la nature des alliages monétaires n'est pas nouveau. C'est à lui que revient la primauté d'avoir formulé une loi sur la dévaluation du titre des alliages corrélée avec les types successifs : « Nous nous bornerons donc, pour le moment, à présenter une observation sur laquelle il nous semble qu'on n'a pas suffisamment appuyé jusqu'ici, et qui nous paraît pourtant de nature à faciliter le classement : c'est que le métal suit la même loi que les types, il s'altère graduellement et de telle sorte que l'or, presque pur au début, n'est plus à la fin que de l'électrum, et l'argent du billon de plus en plus mauvais. Et ceci nous donne la clef de la similitude, inexplicable autrement, du poids de ces métaux si différent entre eux », LEMIERE, Pascal-Louis, « Essai... », *op. cit.*, p. 213 ; 133 J 3, p. 48-49.

55. 133 J 2, pl. 7, n° 1-5 ; 133 J 3, p. 50-51.

56. *Revue Numismatique*, 1858, p. 289 ; 133 J 2, pl. 7, n° 1.

57. DUCHALAIS, Adolphe, *Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque Royale*, 1846, p. 307-308 ; RN, 1856, pl. X. 1 ; 133 J2, pl. 7, n° 3.

58. 133 J 3, p. 66.

59. LAMBERT, Édouard, *Essai...*, *op. cit.*, 1864, p. 68, pl. II, 1.

ment des environs de la Ferte-Bernard⁶⁰ (Sarthe), de Chateaudun⁶¹ (Eure-et-Loir), d'Étrelles⁶² et de Brielles⁶³, commune de l'arrondissement de Vitré (Ille-et-Vilaine). »

Les deux derniers lieux de provenance méritent que l'on s'y arrête car Lemière nous apporte ici des données nouvelles. Pour l'exemplaire trouvé sur la commune d'Étrelles, il s'agit d'un statère de très bon titre pesant 8,06 g, conservé dans le Cabinet Danjou de La Garenne en 1853 (livret pl. X, 2) et qui est reproduit dans son futur ouvrage⁶⁴. Quant à l'exemplaire de Brielles, il est « en or pur ou à peu près » pèse 7,98 g et pourrait provenir de la collection Danjou de La Garenne. Ces deux imitations de seconde génération du statère de Philippe II de Macédoine sont du type de Moisy⁶⁵ (triskèle et épi) que Simone Scheers a répertorié avec quatre provenances connues dont un exemplaire, à Vitré (Ille-et-Vilaine), conservé aussi dans la collection Danjou de La Garenne. L'exemplaire de Simone Scheers est probablement soit celui d'Étrelles ou de Brielles⁶⁶. Continuant sur les monnaies armoricaines, Lemière constate l'altération continue, la répétition des symboles, et formule, le premier, l'hypothèse qu'elles furent toutes émi-

60. HUCHER, Étienne, *L'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, tome I, Paris, Le Mans, 1868, p. 44, pl. I.

61. HUCHER, Étienne, *L'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, tome II, Paris, Le Mans, 1873, p. 27, fig. 38.

62. Communication verbale de Danjou De La Garenne en 1853.

63. Communication faite le 8 mai 1850 par Danjou De La Garenne à la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine : « Au droit, elle porte une tête de profil à droite, imberbe, jeune, joufflu, ayant le sourcil un peu froncé; on aperçoit le point visuel de l'œil; la chevelure est bouclée et ceinte d'une couronne de lauriers; ses oreilles sont décorées de pendants, et un ornement perlé fait le tour du menton. Dans le champ au-dessus et au-devant de cette tête d'Apollon, on remarque quelques petits globules peu distincts. Au revers, char attelé de deux chevaux (bige) lancés au galop, courant à droite; leur crinière est perlée, et chacun d'eux à une oreille longue ressemblant à une corne; leur tête à une sorte de bec d'oiseau. Ils sont dirigés par une femme, dont la moitié du corps svelte, dépasse le char qui la supporte. Les mamelles sont apparentes, les bras menus et d'une longueur démesurée, tendus en avant. De la main gauche elle tient les rênes, et dans la droite deux appendices, s'ouvrant triangulairement, semblent la poignée d'une épée dont la lame se perd dans la bordure de la pièce; les mains sont indiquées par deux boules surmontées d'un trait, la tête est garnie d'une longue chevelure : c'est peut-être Diane (la Luue). Entre les jambes des chevaux on voit un triquètre, et au-devant un gramen à tige ondulée allant rejoindre une sorte de tau. Imitation de légende grecque à l'exergue. Son module est de 21 mm; elle pèse 8 grammes », *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*, 1850, second volume, p. 232.

64. Il s'agit bien de l'exemplaire répertorié page 24 dans le *Manuscrit de Kerviler* et trouvé à Étrelles en Vitré, n° 2 pl. X, 2 chevaux et fleuron. Colbert de Beaulieu y a vu, compte tenu de la description très sommaire, une monnaie en argent du type La Tour 5986 attribué aux Carnutes (?), *Manuscrit de Kerviler*, p. 31, *Planches inédites de Lemière*, pl. X, n° 2; COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « ... Un complément inédit... », *op. cit.*, p. 31, note 43. 133 J 2, pl. VII, n° 9; 133 J 2, Tableau de renseignements sur les monnaies en or dites gauloises au type du bige conduit; 133 J 3, p. 66 (revers).

65. SCHEERS, Simone, BARRANDON, Jean-Noël, *L'Or gaulois, Les imitations du statère de Philippe*, 1994, p. 121-122.

66. Vitré : 1 statère, coll. Danjou. Album Barthélemy, III, f° 44, *Ibid.*, p. 121.

ses pour l'ensemble de la confédération armoricaine⁶⁷ (Vénètes ou peuplade désignée par la confédération). Il explique la façon dont il a procédé pour reproduire les monnaies dans son *Essai*. Au moyen d'une espèce d'estampage et à partir plusieurs de monnaies armoricaines en billon, il reconstitue dans son entier les divers symboles alors imparfaitement connus, placés sur des groupes d'espèces au même type⁶⁸. Lemière conclut son futur ouvrage sur des questions anthropologiques avec un long développement sur l'origine des peuples et sur les Hyperboréens en particulier⁶⁹.

Récapitulatif des différents documents numismatiques de synthèse contenus dans l'ensemble du fonds

133 J 2, p. 34, 1^{er} tableau : tableau des chefs gaulois mentionnés par les écrivains de l'Antiquité et auxquels il a été attribué des monnaies.

133 J 2, 2^e tableau : tableau de renseignements sur les monnaies en or dites gauloises au type du bige conduit.

133 J 2, 3^e tableau : tableau des plus anciennes monnaies d'or de la Gaule classées par groupe, sans préoccupation de l'ordre chronologique.

133 J 3, en fin de dossier : récapitulation de mes monnaies d'or, renvoi aux ouvrages où elles sont dessinées et leurs poids.

133 J 4 : table des matières de son futur ouvrage.

133 J 4 : référence des planches « monnaies d'or armoricaines pour la coiffure ».

133 J 5 : tableaux des symboles en numismatique gauloise.

Le fonds 133 J 2 contient l'un des aspects numismatiques importants : un atlas de 20 planches numérotées de 1 à 20 avec les descriptions numérotées des planches sur 28 pages. Lemière exploite abondamment les différentes publications mais aussi les collections privées bretonnes auxquelles il a accès⁷⁰.

67. Cette hypothèse, de monnayage confédéral ou plutôt de numéraire de la coalition armoricaine lors des événements de la fin de l'indépendance, a été émise par Katherine Gruel concernant les classes I, II et III du monnayage de billon des Coriosolites. Comparant les masses moyennes d'argent entre les monnayages vénètes et coriosolites, elle constate une baisse significative sur les trois dernières classes « Coriosolites » et propose en outre cette interprétation, 133 J 3, p. 60; GRUEL, Katherine, *La Monnaie chez les Gaulois*, 1989, p. 57-63.

68. Dans les avertissements en guise d'introduction à son *Atlas*, Henri de La Tour avoue sa perplexité devant la théorie de constitution de monnaie hybride utilisée par Charles Robert et admise par Anatole de Barthélemy. Théorie où il est bon de compléter l'image d'une pièce incomplète ou mal conservée à l'aide d'exemplaires plus parfaits en quelques-unes de leurs parties afin de créer en quelque sorte une pièce idéale. Perplexité toute justifiée, car cette méthode de synthèse graphique utilisée en particulier par Paul-Marie Duval repose sur l'utilisation de monnaies frappées avec le même coin pour aboutir à un résultat scientifiquement correct, 133 J 3, p. 58; LA TOUR, Henri de, 1892, p. II-III; DUVAL, Paul-Marie, *Monnaies gauloises et mythes celtiques*, 1987, p. 78-81.

69. 133 J 3, p. 89-99.

70. *Dictionnaire Archéologique de la Gaule*, 1875; HUCHER, Étienne, *L'Art gaulois...*, op. cit., 1868; JEUFRRAIN, André, *Essai d'interprétation des types de quelques médailles muettes*

- Planche 1 : monnaies coulées en potin, n° 1 à 37.
Planche 2 : suite des monnaies coulées en potin, n° 1 à 21.
Planche 3 : monnaies de bronze coulées en flan et frappées ensuite, n° 1 à 19.
Planche 4 : monnaies de bronze frappées, n° 1 à 36.
Planche 5 : suite des monnaies de bronze frappées, n° 1 à 36.
Planche 6 : bronze n° 1 à 17.
Planche 7 : bige or, n° 1 à 40.
Planche 8 : or, n° 1 à 42.
Planche 9 : or (suite), n° 1 à 42.
Planche 10 : or et électrum, n° 1 à 20.
Planche 11 : or, Gaule Belgique, n° 1 à 48.
Planche 12 : or, Ile de Bretagne, n° 1 à 23.
Planche 13 : or, Est de la Gaule, n° 1 à 37.
Planche 14⁷¹ : or et électrum.
Planche 15 : argent et billon, n° 1 à 69.
Planche 16 : argent et billon, n° 1 à 9.
Planche 17 : argent et billon, armoricaines, n° 1 à 14.
Planche 18⁷² : argent et billon armoricain.
Planche 19 : argent et billon, n° 1 à 15.
Planche 20 : étain (?) et potin de L'île de Bretagne, n° 1 à 9.

Les collections citées

Les visites aux collections privées citées par Lemière se placent dans les années 1853-1855, c'est à dire dans le prolongement de sa première étude. Comme l'atteste sa bibliographie, il continue ensuite à se documenter, mais ne semble plus visiter les médailliers des autres numismates. Dans un brouillon de lettre du 22 novembre 1885, Lemière critique le classement récent des monnaies gauloises (de Saulcy?), et en même temps demande un exemplaire, « me permettant de terminer d'une manière satisfaisante au moins pour moi un long mémoire sur la numismatique gauloise auquel j'ai consacré bien du temps et des recherches. Il s'agit très certainement de son

émises par les Celtes-Gaulois, 1846, 96 p., pl. I-III; LAMBERT, Édouard, *Essai...*, *op. cit.*, 1844 et 1864; LELEWEL, Joachim, *Type gaulois ou celtique, Atlas*, 1840; LEMIERE, Pascal-Louis, *Essai...*, *op. cit.*; PARENTEAU, Fortuné, « Essai sur les monnaies des Namnètes », *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, II, 1862, p. 103-124; *Revue Numismatique*, 1836-1870; ROBERT, P.-Charles, « Monnaies gauloises : description raisonnée de la collection de M. P. Charles Robert », *Annuaire de la Société française de numismatique*, tome V, Paris, 1877-1881, p. 259-348, pl. V; ROBERT, P.-Charles, « Essai de rapprochement entre les monnaies celtiques du Danube et quelques monnaies anépigraphes de la Gaule cis-rhénane », *Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1868; STREBER, Franz, *Über die sogenannten Regenbogenschüsselchen*, Munich, 1860-1861.

71. Planche vierge, il s'agit peut-être de celle consacrée à l'or allié armoricain.

72. Planche également vierge, sa connaissance parfaite des monnayages armoricains laisse à penser qu'il a fait le choix de la traiter vers la fin de l'élaboration de son futur ouvrage.

texte inédit. Il attend le livre car il peut être d'une grande utilité pour les numismatistes qui, comme moi, ne peuvent songer à aller s'établir des mois entiers à Paris pour étudier les collections publiques et privées⁷³ ». Il meurt en février 1887. Il n'a donc pas eu le temps de terminer son travail. Nous sous sommes efforcé de faire ressortir l'aspect inédit des monnaies dessinées en les classant d'après la collection d'origine. Nous retranscrivons le texte de Lemièrre sous les monnaies reproduites, enrichi de quelques commentaires dans les rubriques datation, remarque et référence.

Collection du docteur Jules Aussant (1805-1872) (Rennes, Ille-et-Vilaine), vue par Lemièrre en 1853

Fils du docteur Jean-Pierre Aussant, Jules-Marie-François naît à Rennes le 14 février 1805 et y meurt le 18 juin 1872. Il soutient sa thèse de doctorat de médecine à Paris en 1828, puis il est successivement professeur de chimie appliquée à l'École de médecine de Rennes en 1831, professeur d'anatomie en 1859, directeur de l'école préparatoire de médecine de 1861 à 1869, et membre du conseil d'hygiène et de salubrité de la ville. Élu au conseil municipal en 1852, il siège pendant 20 ans. Il participe à l'achèvement du palais universitaire qui abrite actuellement le musée de Rennes et il est vice-président de la Société des sciences et des arts de Rennes puis président en 1858-1859 et 1868-1869⁷⁴. Collectionneur passionné, son activité s'étend à de nombreux domaines.

« M. le docteur J. Aussant, de Rennes, qui a laborieusement réuni, outre une excellente galerie de tableaux, une collection remarquable d'objets d'art et d'archéologie, vient de faire l'offre à la ville de déposer l'une et l'autre dans une des salles du musée municipal. Le conseil a accepté cette offre [...]. M. le Maire a annoncé au conseil qu'il avait nommé M. J. Aussant directeur honoraire du Musée de Rennes, et cette communication a été accueillie avec une vive approbation. »

Sa collection est consultée en 1853 par Lemièrre, mais aussi par Bigot, Gaultier du Mottay, Poey d'Avant et Caron⁷⁵. Un procès-verbal de l'Association Bretonne signale qu'il possède « quelques monnaies grecques, une quantité notable de monnaies romaines, françaises et bretonnes; beaucoup de médailles modernes [...] quelques objets d'art romains ou gallo-romains trouvés pour la plupart dans [...] l'ancienne cité des Rhedones⁷⁶ ». Président-fondateur de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine en 1844, il

73. Arch. dép. des Côtes-d'Armor 133 J 5.

74. CHAMBON, Yves, « Jules Aussant », *La Santé en Bretagne*, Paris, 1992, p. 493.

75. BIGOT, Alexis, *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, Paris, 1857, p. 411, GAULTIER DU MOTTAY, Joachim, « Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord », *Mémoires de la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord*, t. VI, p. 486, POEY D'AVANT, Faustin, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858, t. III, p. 451-454, et CARON, Étienne, *Monnaies féodales*, Paris, 1882, p. 411.

76. GUERAUD, Armand, « Chronique (septembre 1855) », *Revue des Provinces de l'Ouest*, 1855, p. 124; LE CLOIREC, Gaétan, *Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor)*, Montagnac, 2001, p. 25-29 donne une liste de collections archéologiques anciennes et contemporaines comprenant des objets de bronze trouvés à Corseul, dont Aussant.

est aussi membre de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie en 1867. Il publie beaucoup de trouvailles, aussi bien de monnaies romaines que mérovingiennes⁷⁷. Lors de la séance de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine du 10 mars 1852, il propose la création d'un musée archéologique avec bien sûr une section numismatique concernant monnaies, jetons et assignats⁷⁸. C'est chose faite avec l'ouverture du musée de Rennes dont il est conservateur et un des principaux donateurs⁷⁹. Précisons enfin que c'est un homme éclectique qui passe de la numismatique à l'art puis de la chimie à l'astronomie⁸⁰.

• Pl. 7, n° 8 : Collection de M. le Dr. J. Aussant de Rennes (1853), 154 grains.

Remarques : statère d'or allié pesant 8,16 g, sans provenance, première génération d'imitation du statère de Philippe II, type au trident.

– *Datation* : III^e siècle av. J.-C.

– *Référence* : type BNF 3429.



• Pl. 8, n° 18 : Collection J. Aussant, de Rennes, en 1853. Poids, 38 grains.

Remarques : quart de statère d'or à l'oiseau aux ailes déployées, sans provenance, 2,01 g.

Avers : tête laurée et bouclée à droite de facture hellénique.

Revers : oiseau aux ailes déployées transpercé par une flèche, l'ensemble dans un cercle entouré d'un motif décoratif composé d'arcs de cercle.



Cet exemplaire a également été reproduit par Hucher en 1873 avec la provenance de la Collection Danjou de la Garenne.

– *Datation* : milieu du III^e ou début du I^{er} siècle av. J.-C., en se basant sur l'hypothèse d'une frappe contemporaine du type dit au pontife forgeron (type LT 6721)

– *Référence* : HUCHER, 1873, p. 22, n° 28.

77. « Liste générale des membres de la SFNA et des collectionneurs français de médailles et d'objets anciens », *Annales de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, 1867, p. XLXI : Dr Aussant. *Association Bretonne*, Procès Verbaux, Saint-Brieuc, 1846, p. 49-53 : lettre de Aussant, Rennes, 25 octobre 1846, dans laquelle il évoque les nombreuses trouvailles de monnaies romaines dans la région rennaise, mais aussi 6 ou 7 monnaies inédites, dont une mérovingienne.

78. *Procès Verbaux de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine* (1844-1847), 1859, p. 70-71. À ce sujet, on lira VEILLARD, Jean-Yves, « Histoire de la constitution d'une collection de numismatique gauloise par un musée », *Mélanges offerts au docteur J.B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 765-768.

79. « Le musée de Rennes », *Annales de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, 1866, p. 260, conservateur : M. le Dr. Aussant.

80. Il signe de nombreuses études numismatiques à la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, mais aussi « Étude sur les météorites », *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1838-1839, p. 88-100 ; « Fabrique de poteries artistiques à Fontenay, près de Rennes, aux XVI^e et XVII^e siècles », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1873, p. 1-34 ; « Étude sur les origines de la chimie », *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1838-1839, t. 1, p. 338-352 et 441-448.



- Pl. 9, n° 22 : Collection de M. le Dr. J. Aussant, de Rennes, en 1853.

Remarques : quart de statère en or allié, sans provenance.

Cet exemplaire est reproduit dans l'Atlas de LA TOUR, pl.

XXIV, LT 6912. Donné pour 1,88 g, il provient de la collection

de Saulcy qui a été acquise par la Bibliothèque Nationale de France en 1872. Cet exemplaire est attribué aux Incertaines de l'Armorique⁸¹, mais la typologie de l'avvers est proche des quarts de statère attribués aux Vénètes (La Tour 6838 et 6840).

– Datation : I^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : La Tour 6912.



- Pl. 10, n° 12 : Collection de M. le Dr. J. Aussant, en 1853.

Or à bon titre, poids 35 1/2 grains. Trouvée à Bais.

Arrondissement de Vitry (Ille-et-Vilaine).

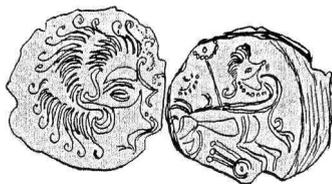
Remarques : quart de statère en or allié, 1,88 g. Cet exem-

plaire est reproduit dans l'Atlas de la Tour (pl. XXIII, La Tour

6805). Donné pour 1,88 g, il provient de la collection de Saulcy qui a été acquise par la Bibliothèque nationale en 1872. Il est attribué aux Incertaines de l'Armorique⁸², cependant la typologie des deux faces s'apparente aux quarts de statère attribués aux Vénètes (LT 6838 et 6840).

– Datation : I^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : LT 6805.



- Pl. 17, n° 11 : Collection de M. le Dr. Aussant de Rennes en 1853. Billon, poids, 71 grains. 104 1/2, 86 grains, poids de 2 autres exemplaires communiqués par A. Bigot.

Remarques : statère de billon de la classe IV des Coriosolites pesant 3,73 g (5,54 g et

4,56 g pour les exemplaires signalés par A. Bigot), sans provenance.

– Datation : première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : de type La Tour J 35.



- Pl. 17, n° 12 : monnaie qui m'a été communiquée en nombre en 1852, provenant de Corseul (Côtes-du-Nord), billon mauvais, 105-107 grains.

Remarques : statère de billon de la classe II des Coriosolites pesant de 5,57 à 5,67 g.

– Datation : milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : de type La Tour 6598.

81. SCHEERS, Simone, *Un Complément à l'atlas de monnaies gauloises de Henri de La Tour*, 1992, p. 18, 6912; DE LA TOUR, Henri, et FISCHER, Brigitte, *LT/F (Atlas de monnaies gauloises par Henri de La Tour et mis à jour par Brigitte Fischer)*, 1999³, pl. XXIII, 6912.

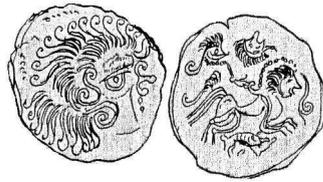
82. SCHEERS, Simone, *Un Complément à l'atlas ...*, op. cit., 1992, p. 17, 6805; DE LA TOUR, Henri, et FISCHER, Brigitte, *LT/F, op. cit.*, pl. XXIII, 6805.

- Pl. 17, n° 13 : monnaie de même provenance, 115 1/2 – 112 grains – Billon.

Remarques : statère de billon de la classe III des Coriosolites provenant de Corseul et pesant de 5,57 à 5,67 g.

– Datation : milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : de type La Tour J 28var.



- Pl. 17, n° 14 : monnaie de même provenance, 118-120 grains.

Remarques : statère de billon de la classe I des Coriosolites, provenant de Corseul et pesant de 6,25 g à 6,36 g.

– Datation : milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : de type La Tour 6634.



Le *Manuscrit de Kerviler*⁸³ parle de cette trouvaille en ces termes : « CORSEUL, 1852, n° 3 à 6 et 8, pl. IV inédite : variétés du type 15, pl. II » (classe II du monnayage coriosolite) et : « CORSEUL (1852 suite) n° 18 pl. IV sanglier. N° 19 pl. IV roue perlée. ». Elle est par la suite répertoriée Corseul-2⁸⁴ et décrite comme comportant des variétés des classes II et IV associées avec des monnaies d'argent des Redones. Le futur ouvrage de Lemière complète notre connaissance de cette découverte en rajoutant aux types coriosolites déjà répertoriés (les classes II et IV) les classes I et III.

Collection Alexis Bigot (1826-1860) (Rennes, Ille-et-Vilaine), vue par Lemière en 1853⁸⁵

Alexis Marie Servant Bigot naît à Dinan le 2 février 1826, fils d'un relieur et d'une marchande. Comme de nombreux autres numismates, il est membre de l'Association Bretonne et de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. À 20 ans, il entre dans l'administration des contributions indirectes comme commis aux écritures. Très jeune, il commence à collectionner en allant prospecter les champs autour de Corseul. Il possède un beau médaillier, fort de plusieurs centaines de monnaies ducales bretonnes, répertoriées dans *l'Essai* sous la cote M.C, ainsi que des monnaies gauloises attestées par la citation de Lemière. Comme beaucoup de ses confrères, il s'intéresse aussi à d'autres sujets. Le 8 juin 1853, il apporte à la séance de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine deux lames de glaives gallo-romains trouvées à La Guerche, et la matrice d'un écu d'or de Henri III trouvée près de

83. COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Un complément inédit... », *op. cit.*, p. 28, notes 13 et 17.

84. COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, *Traité de Numismatique Celtique I*, 1973, p. 126.

85. COATIVY, Yves, « Alexis Bigot 1826-1860 », *Annales de la Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire*, 1995, p. 45.

Craon. Le 14 décembre 1853, il montre un sceau du XIV^e siècle et un petit bronze imité des Byzantins et trouvé à Rennes lors de la construction du nouvel Hôtel-Dieu. Il apparaît pour la première fois dans le monde de la numismatique bretonne en 1853 en publiant un *Mémoire sur les monnaies anonymes étiquetées de Dreux, frappées à Guingamp*. Il s'agit d'une lettre adressée à l'Association bretonne. Lors de la séance du 8 juin 1853 de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, il dépose la liste des monnaies du trésor de Kergonan découverte l'année précédente. Il en envoie par ailleurs une planche à la *Revue Numismatique*. Très rapidement, sa renommée est faite. On peut lire dans le *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne* de 1854 : « M. le Président se charge de dire lui-même à M. Bigot que l'Association Archéologique fait des vœux pour qu'il poursuive et mène le plus loin possible ses curieuses études sur la numismatique bretonne. » Il a 31 ans quand il publie son *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, édité chez Camille Rollin, antiquaire 12 rue Vivienne à Paris. C'est une synthèse de tout ce qu'on connaît sur les monnaies bretonnes au XIX^e siècle. Poey d'Avant écrit plus tard dans l'introduction de *Monnaies féodales de France* : « M. Bigot [...] a enfin élevé un monument digne de sa province en nous donnant la monographie presque complète de ses monnaies ». Complet, détaillé et précis, l'*Essai* est son seul volume et c'est un chef d'œuvre. Bigot meurt en 1860 à Rennes, de la tuberculose. D'après le *Dinanais* du 16 septembre 1860, « il travaillait à sa table, classant à la lueur d'une lampe des pièces qu'il avait récemment trouvées, lorsqu'il fut pris d'un malaise. Le surlendemain, quelques amis réunis autour de son lit recevaient son dernier soupir ».



• Pl. 15, n° 34 : Collection Alexis Bigot de Rennes en 1853. Poids 16-19 grains, trois exemplaires de cette monnaie étaient identiques mais de coins différents. Très mauvais métal, plutôt cuivre que billon.

Remarques : ce type monétaire fait parti des petits billons armoricains⁸⁶ et probablement osismes. Il est

présent dans les trouvailles de Carantec (Finistère), Saint-Martin-des-Champs (Finistère), Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor) et également dans une trouvaille isolée des environs de Brest (Finistère).

– Datation : deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : type BNF 6796.

86. COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Notice de numismatique celtique », *Annales de Bretagne*, 1953, p. 330, pl. A, n° 27 à 34, type Ba.

Collection Théodore Danjou de la Garenne (1817-1891) (Fougère, Ile-et-Vilaine), vue par Lemière en 1853

Théodore Danjou de La Garenne naît à Fougères en 1817, et y meurt le 27 mai 1891. C'est avec Aussant un des fondateurs de la Société Archéologique d'Ile-et-Vilaine en 1844, et comme lui, il est membre de l'Association Bretonne, de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie et d'autres sociétés savantes⁸⁷. Il commence à publier des articles d'archéologie et de numismatique dans le *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne* à la fin des années 1840, et son nom apparaît ensuite régulièrement dans les colonnes de la *Revue des Provinces de l'Ouest*, et surtout dans le *Bulletin de la Société Archéologique de l'Ouest*. Il est actif jusqu'à la fin des années 1870. Il semble s'être intéressé essentiellement aux monnaies armoricaines et sa collection est très riche comme en attestent les comptes-rendus d'acquisitions et les témoignages contemporains⁸⁸. Il n'en est pas avare. Lemière connaît les travaux de Danjou, qu'il évoque dans son *Essai*, mais ne voit la collection en 1853 qu'après la rédaction de cette première étude. Par la suite, il la cite à plusieurs reprises⁸⁹. Hucher⁹⁰, Bigot et Poey d'Avant mentionnent le *cabinet* Danjou⁹¹. Micault nous en donne une idée, dans une lettre à Paul du Chatellier. « Je viens d'aller assister au concours régional de Rennes. Je voulais voir principalement

87. « Liste générale des membres de la SFNA et des collectionneurs français de médailles et d'objets anciens », *Annales de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, 1867, p. XLXI : Fougères, Danjou de la Garenne.

88. *Procès Verbaux de la Société Archéologique d'Ile-et-Vilaine (1844-1847)*, 1859, p. 86 : Danjou signale le 11 mai 1853 l'acquisition qu'il vient de faire d'un piéfort du gros blanc à la couronne de Charles de Blois ; *PVSAIV*, 1875, p. XI, 12 avril 1870 : Danjou présente 4 monnaies inédites et différentes de Jean IV, frappées à Brest ; *PVSAIV*, 1876, p. VIII, 14 avril 1874 : Danjou présente un jeton offrant le type des deniers de Pierre de Dreux et portant une légende française en caractère du XIV^e siècle. MICAULT, Victor, « Description de sept épées et d'un poignard en bronze découverts à Saint-Brandan (22) », *BSECDN*, 1882, p. 65 : il évoque une épée de bronze figurant dans la belle collection de M. Danjou de La Garenne. Des monnaies gauloises issues de sa collection sont citées à plusieurs reprises dans *L'or gaulois...*, *Cahier Babelon*, n° 6, p. 121 (1 ex.) ; p. 184 (2 ex. en 1864) ; p. 185 (2 ex.) ; p. 186 (5 ex.) ; p. 187 (1 ex.) ; p. 251 (1 ex.) ; sa collection semble être une des plus riches de Bretagne sous le Second Empire.

89. LEMIERE, Pascal-Louis, « Essai... », *op. cit.*, p. 226, il mentionne une communication de Danjou à l'Association Bretonne le 8 mai 1850 ; Arch. Dép. Côtes-d'Armor 133 J 1, le 13 janvier (sans l'année), Lemière pèse des monnaies de la collection Danjou, ailleurs, il mentionne les rouelles qu'il a vu chez d'Anjou.

90. HUCHER, Eugène, *L'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, Paris-Le Mans, 1874 : un des tous premiers collectionneurs cités est Danjou de La Garenne (p. 9) dont le nom revient fréquemment, spécialement quand il est question de monnaies armoricaines. Au sujet d'une monnaie riédone, Hucher le remercie d'avoir pris soin de relever l'origine de la monnaie, trouvée dans la Manche en 1824. Il est aussi cité p. 10, 22 (*la collection si précieuse de M. Danjou de La Garenne*), 29, 45, 46, 56, etc. ; p. 58, il mentionne à nouveau le soin que Danjou a pris de relever le lieu de découverte d'une monnaie (Saint-Pol-de-Léon).

91. BIGOT, Alexis, *Essai...*, *op. cit.*, p. 411, et Poey d'Avant, *Monnaies...*, *op. cit.*, t. III, p. 451-454.

l'exposition d'archéologie. Cette exposition était bien médiocre [...]. M. Danjou avait exposé aussi de beaux objets de bronze et de pierre, mais les objets de tous les pays étaient mis à côté, ce qui enlevait une grande partie de l'intérêt de son exhibition⁹². » Au sujet des objets en bronze, A. Millon écrit à Paul du Chatellier que « Mr Danjou ne devait pas avoir de catalogue. Mais j'ai trouvé un renseignement qui vous sera précieux. M. Danjou père a dit un jour à mon ami Harscouët de Keravel, qui me l'a répété : "La plupart des objets de bronze de ma collection ont été trouvés en Normandie"⁹³. »



• Pl. 7, n° 9 : collection de M. Danjou de la Garenne, 152 grains trouvée dans la commune d'Étrelles, arrondissement de Vitré, Ille-et-Vilaine. *Remarques* : statère en or allié pesant 8,06 g, imitation de seconde génération du statère de Philippe II, type dit de Moisy (triskèle et épi). Il pourrait s'agir de l'exemplaire trouvé à Vitré⁹⁴, provenant de la

collection Danjou de La Garenne et signalé dans l'*Album Barthélemy*, III, f. 44.

– *Datation* : I^{er} siècle av. J.-C.

– *Référence* : type BNF 3620AA.



• Pl. 8, n° 14 : collection Danjou de la Garenne en 1853. Poids 39 grains faibles.

Remarques : quart de statère d'or natif dit au pontife forgeron, 2,07 g. Cet exemplaire a été reproduit également par Hucher⁹⁵. Il existe un autre exemplaire⁹⁶ de même typologie de revers trouvé à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire) en 1997 et pesant 1,27 g (environ deux tiers de monnaie). D'après les gravures de son futur ouvrage, l'exemplaire⁹⁷ n° 12 de la planche 8 semble de même coin d'avers que l'exemplaire de la collection Danjou de la Garenne.

Avers : tête bouclée à droite, la joue pleine, le nez droit et les lèvres épaisses.

Revers : petit personnage courant à gauche, la jambe gauche en avant; il brandit dans sa main droite un bâton recourbé dont la volte renferme un motif en forme de croix. De la main gauche, il tient vers le haut une sorte de crochet spiralé. À sa gauche, le motif des deux triangles opposés par le sommet interprété comme un

92. Arch. dép. du Finistère 100 J 1283 (1880-1882), lettre de Micault à Paul du Chatellier, du 26 mai 1880.

93. Arch. dép. du Finistère 100 J 1303, lettre de A. Millon à Paul du Chatellier du 23 décembre 1902.

94. SCHEERS, Simone, *L'Or gaulois*, 1994, p. 121.

95. HUCHER, Étienne, *L'Art gaulois...*, *op. cit.*, 1873, p. 9, n° 8, 2 g, diam. : 13 mm.

96. HIERNARD, Jean, AUBIN, Gérard, et COLLIN, Guy, « Deux nouveaux quarts de statère de la série dite aux Pontife forgeron (variante de BnF 6721) », *BSFN*, n° 6, juin 1997, p. 97.

97. PARENTEAU, Fortuné, « Essai... », *op. cit.*, pl. II, n° 6; Catalogue publié à l'occasion des Journées Numismatiques, *Monnaies nantaises et monnaies d'or*, Musée Thomas Dobrée, Nantes, 1973, n° 1, ex. coll. Parenteau, Musée de Nantes, N 539 = 109.

« sablier », une « enclume », un « autel » ou un « trépied » est accosté, à droite, d'un pentagramme.

– Datation : milieu du III^e⁹⁸ ou début du II^e siècle⁹⁹. av. J.-C.

– Référence : type La Tour 6721 var.

• Pl. 8, n° 39 : collection Danjou en 1853, or pur, poids 39 grains forts.

Trouvé à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche).

Remarques : quart de statère d'or allié pesant 2,07 g et attribué aux Redones¹⁰⁰, série à la lyre et à la tête nue b (série 2 A, cl. D). Cet exemplaire a été reproduit également par Lambert¹⁰¹.

– Datation : deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C.

– Référence : type La Tour 6763 var.



• Pl. 8, n° 40 : ... nota. Un autre exemplaire fortement allié au cabinet Danjou de la Garenne trouvé près de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), pèse encore 36 1/2 grains, malgré une entaille qui doit lui avoir fait perdre du poids, ma planche¹⁰² VI, 15. Dans le commentaire suivant la description du quart de statère des Redones trouvé près de Corseul (n° 40 de la planche 8), Lemière nous apprend une provenance inédite pour ce type, près de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), pesant 1,93 g malgré une entaille et un alliage fortement allié.

– Datation : deuxième moitié du II^e siècle. av. J.-C.

– Référence : type La Tour 6760.

• Pl. 8, n° 41 : collection Danjou, en 1853, or pur, poids 75 grains forts, acheté à la vente Grille. Lambert, 1^{re} partie, pl. II, 30 et 29 donne un demi et un quart de statère aux mêmes types dont le demi pesant 70 grains a été trouvé aux Vieil-Évreux, le quart pèse 33 grains.

Remarques : hémistatère d'or pesant 3,98 g, sans provenance. Ce type monétaire peut être rattaché aux monnaies d'or non attribuées, provenant du département du Calvados, par Simone Scheers¹⁰³. Elles ont été probablement frappées par des peuples localisés dans le Calvados qui se trouve au centre de l'aire de dispersion. Un exemplaire de ce type a été mis au jour¹⁰⁴ dans le contexte archéologique du charnier du trophée laténien de Ribemont-sur-Ancre (Somme) datable du



98. HIERNARD, Jean, « Corhilo et la route de l'étain », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers*, 4^e série, t. XVI, 1982, p. 515.

99. NASH, Daphne, *Coinage in the Celtic World*, Londres, 1987, p. 103.

100. SCHEERS, Simone, *Un Complément à l'atlas...*, op. cit., p. 17; DE LA TOUR, Henri, et FISCHER, Brigitte, *LT/F*, op. cit., pl. XXII, 6763; AUBIN, Gérard, et BARRANDON, Jean-Noël, *L'Or gaulois, Les monnayages armoricains*, p. 174.

101. LAMBERT, Édouard, *Essai...*, op. cit., 1864, pl. II, n° 20.

102. Lemière fait ici référence au complément inédit de son *Essai* connu par le *Manuscrit de Kerviler*.

103. SCHEERS, Simone, *Monnaies gauloises de Seine-Maritime*, 1978, p. 71-72.

104. DELESTREE, Louis-Paul, « L'or du trophée laténien de Ribemont-sur-Ancre (Somme), témoin d'une bataille oubliée », *Revue numismatique*, 2001, p. 182, 207-211, pl. VIII n° 5, pl. IX n° 13.

début de la Tène C1 (260-250 av. J.-C.). Pour L.-P. Delestrée, il s'agit sûrement d'espèces prototypiques des émissions éburovices plus tardives et dont le type « au loup attaquant » restera immobilisé pratiquement jusqu'à la guerre des Gaules.

– Datation : deuxième moitié III^e siècle ou I^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : Lambert, 1844, pl. II, n° 30.



• Pl. 10, n° 7 : collection Danjou en 1853, poids 35 1/2 grains, or pur, trouvée aux environs de Rennes.

Remarques : quart de statère d'or allié trouvé aux environs de Rennes (Ille-et-Vilaine), 1,88 g. Le revers est de typologie identique à l'exemplaire de l'Atlas de la Tour (pl. XXIV, LT

6905) qui est attribué aux Incertaines de l'Armorique¹⁰⁵. Cet exemplaire a également été reproduit par Lambert¹⁰⁶.

– Datation : I^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : type La Tour 6905 var.



• Pl. 10, n° 8 : collection Danjou en 1853, poids 35 grains faibles, achetée à la vente Grille.

Remarques : quart de statère en or allié, sans provenance, 1,86 g.

Avers : tête laurée et bouclée à droite de facture hellénique.

Revers : cheval à droite ; au dessus, un oiseau (rapace ?) à droite et au dessous, symbole phallique ?

Cet exemplaire a été reproduit également par Hucher.

– Datation : I^{er} siècle. av. J.-C.

– Référence : HUCHER, 1874, p. 28, n° 40.



• Pl. 10, n° 9 : collection Danjou en 1853, poids 36 grains, or pur, achetée à la vente Grille.

Remarques : quart de statère d'or allié attribué aux Vénètes, sans provenance, 1,91 g.

– Datation : deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : type La Tour 6838.



• Pl. 17, n° 10 : collection Danjou en 1853, poids 115 grains.

Remarques : statère en billon, classe Vb du monnayage des Coriosolites, sans provenance, 6,1 g.

– Datation : première moitié du I^{er} siècle. av. J.-C.

– Référence : de type La Tour 6684.

105. SCHEERS, Simone, *Un Complément à l'atlas...*, op. cit., p. 18 ; LA TOUR, Henri de, et FISCHER, Brigitte, *LT/F*, op. cit., pl. XXIV, 6905.

106. LAMBERT, Édouard, *Essai...*, op. cit., 1864, p. 93, pl. IX, n° 10.

Cabinet de M. Jan de La Gillardaie (Quimperlé, Finistère), vu par Lemière en 1855

La personnalité de La Gillardaie est une des plus difficile à saisir car on ne retrouve dans la documentation que des traces fugaces, faute de publication. Le seul élément biographique d'importance est qu'il est notaire à Quimperlé au milieu du XIX^e siècle. Sa collection est connue et consultée par Lemière en 1855 mais aussi Bigot et Poey d'Avant¹⁰⁷, ce qui nous permet de savoir qu'il collectionne les monnaies gauloises et au moins les monnaies duciales bretonnes. C'est un des 53 fondateurs de l'éphémère Société d'Archéologie du Finistère (1845-1857)¹⁰⁸. À cette exception près, il n'apparaît dans aucune table des sociétés savantes bretonnes (Association Bretonne, Société Archéologique du Finistère, Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, Société Polymathique du Morbihan¹⁰⁹...), mais c'est un des tous premiers souscripteurs de la *Revue Numismatique* en 1844¹¹⁰.

• Pl. 10, n° 17 : cabinet de M. de La Gillardaie à Quimperlé, en 1855.

Electrum, trouvée au Faouët-la-Villeneuve.

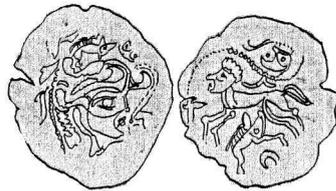
Le quart de statère en or aux mêmes types a été trouvé près de Landerneau.

Remarques : statère des Osismes du type « au sanglier-enseigne » en or allié trouvé au Faouët (Morbihan), au lieu-dit La Villeneuve. Un quart de

statère en or allié de même type a été trouvé près de Landerneau (Finistère). Il s'agit des exemplaires décrits dans le Manuscrit de Kerviler¹¹¹ et que Colbert de Beaulieu considérait comme probablement Osisme, compte tenu de la description insuffisante. D'après le dessin de l'exemplaire du Faouët, le quart de statère de Landerneau peut être du type La Tour 6551.

– *Datation : première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.*

– *Référence : type initial du La Tour 6541.*



Collection du docteur Augustin de Léséleuc (1812-1896), vue par Lemière en 1853

Augustin-Joseph de Léséleuc de Kerouara (Saint-Pol-de-Léon, 1812-Brest, 1896), est chirurgien de la Marine puis médecin de l'hôpital civil de Brest¹¹².

107. BIGOT, Alexis, *Essai...*, *op. cit.*, p. 412; POEY D'AVANT, Faustin, *Monnaies...*, *op. cit.*, t. III, p. 451-454, qui publie 29 monnaies de sa collection.

108. DANIEL, René, « Un siècle d'activité 1873-1973 », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1972/2, p. 434.

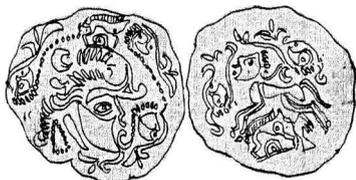
109. Par contre, on trouve dans le *BSPM* en 1858 et 1859 un B. Lagillardaie, docteur en médecine à Vannes, et un M. Lagillardaie, contrôleur des contributions directes.

110. Il apparaît dans les listes de 1844, 1846, 1855, 1867.

111. Exemplaires décrits sous la forme : « n° 5, pl. XII, sanglier, cimier sanglier, croisillon, fleuron, androcéphale. Même type que Landerneau n° 17, pl. IX. ». COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « ... Un complément inédit... », *op. cit.*, p. 34, note 70.

112. FROTTIER DE LA MESSELIÈRE, Henri, *Filiations bretonnes 1650-1912*, Saint-Brieuc, 1914, t. III, p. 482.

Il épouse Mademoiselle de Kervasdoué à Plouzané le 25 octobre 1843¹¹³. Sa collection est visitée par Lemière en 1853¹¹⁴. Il ne s'intéresse pas qu'aux monnaies mais aussi aux petits coléoptères, ce qui peut laisser imaginer un esprit encyclopédiste. Une lettre de son frère l'évêque indique qu'ils connaissent tous deux les frères de Courcy, qui semblent être à l'époque au cœur d'un réseau de numismates de valeur¹¹⁵.



- Pl. 10, n° 16 : collection de M. le Docteur de Léséleuc en 1853, poids 136 grains faibles, trouvée en nombre avec d'autres monnaies identiques en argent¹¹⁶, Poullaouen (Finistère).

Remarques : statère des Osismes en billon aurifère pesant 7,21 g. Cette trouvaille a été

faite en 1853 au lieu-dit Leimburel, dans un vase. Il s'agit de la trouvaille décrite dans le Manuscrit de Kerviler¹¹⁷, comprenant 50 ou 53 monnaies dont 33 ou 36 statères de type La Tour 6541, 5 quarts de statère de type LT 6543 et 12 statères de type La Tour 6555.

– Datation : milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : du type La Tour 6555.



- Pl. 17, n° 7 : collection de M. le Dr de Léséleuc en 1853, poids 131-125 grains, trouvée en nombre à Poullaouën (Finistère) avec des exemplaires identiques en électrum.

Remarques : statère des Osismes en billon aurifère pesant de 6,63 g à 6,94 g.

– Datation : milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

– Référence : du type La Tour 6555.

Collection Frédéric-Marie-Ange Rioust de L'Argentaye (1797-1856) (Saint-Lormel, Côtes-d'Armor)

Frédéric-Marie-Ange Rioust de L'Argentaye (1797-1856) est un homme politique costarmoricain, élu royaliste à l'Assemblée Législative de 1849¹¹⁸. Lemière visite sa collection au château de l'Argentaye, en Saint-Lormel (22), ainsi que Gaultier du Mottay qui y voit des monnaies gauloises, romaines

113. LE ROY, Chanoine Alfred, *Un évêque breton. Monseigneur Léopold de Léséleuc de Kerouara, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon (1814-1873)*, Quimper, 1932, p. 3 et 28.

114. Arch. dép. des Côtes-d'Armor 133 J 2, planches 1 à 20.

115. LE ROY, Chanoine Alfred, *Un évêque breton...*, *op. cit.*, p. 18 et 211.

116. Nous savons qu'il s'agit en fait de billon aurifère. Les teneurs en argent et en cuivre sont supérieures à celle de l'or.

117. *Manuscrit de Kerviler*, p 25-26, pl. XI n° 1 et 2; DU CHATELLIER, Paul, *Les époques pré-historiques et gauloises dans le Finistère*, 1907, p. 167; COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Un complément inédit... », *op. cit.*, p. 32, notes 54 et 55; p. 33, notes 64 et 65.

118. PASCAL, Jean, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, Paris, 1983, p. 236 et 279.

et médiévales¹¹⁹. On sait que l'ensemble comprenait aussi des objets en bronze découverts près de Corseul (22)¹²⁰. C'est Pol Potier de Courcy qui rédige sa nécrologie pour le compte de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, mais il ne dit rien de sa collection¹²¹. Comme la plupart des collectionneurs de cette époque, il est membre de l'Association Bretonne¹²².

• Pl. 8, n° 40 : collection Rioust de Largentaye près de Plancoët (Côtes-du-Nord). Or à très bon titre. Trouvé près de Corseul. (nota. Un autre exemplaire fortement allié au cabinet Danjou de la Garenne trouvé près de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), pèse encore 36 1/2 grains, malgré une entaille qui doit lui avoir fait perdre du poids, ma planche VI, 15).



Remarques : quart de statère en or allié des Redones trouvé près de Corseul (Côtes-d'Armor). Il s'agit de l'exemplaire décrit dans le Manuscrit de Kerviler¹²³ et considéré par Colbert comme étant probablement un quart de statère des Redones. La figure de son futur ouvrage confirme l'intuition de Colbert de Beaulieu¹²⁴. Dans le commentaire suivant la description de la monnaie trouvée près de Corseul, Lemière nous apprend la provenance inédite d'un exemplaire de la collection Danjou de La Garenne.

– Datation : deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C.

– Référence : type La Tour 6760.

•
Déjà passé à la postérité pour son *Essai*¹²⁴, il manque peu de chose pour que le travail en numismatique de Lemière ne devienne une référence, l'avancement de ses recherches et les nombreux tableaux de synthèse vers 1881 en attestent¹²⁵. Le volet « anthropologie et archéologie préhistorique » de ce travail est peu connu mais c'est pourtant ce qui ralentit considérablement sa production numismatique. En 1880, le différend l'opposant à M. Alexandre Bertrand¹²⁶ sur la priorité et la propriété de l'idée que les Gaulois sont étrangers à la race celtique, met un terme à ses productions anthropologiques. Pendant la même période, des publications numisma-

119. GAULTIER DU MOTTAY, Joachim, « Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord », *Société Archéologique des Côtes-du-Nord*, t. VI, 1874-1881 et 2^e série, t. I, 1883-1885, p. 451, 453 et 467.

120. LE CLOIREC, Gaëtan, *Les Bronzes antiques...*, *op. cit.*, p. 25-29.

121. POTIER DE COURCY, Pol, « Chronique », *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1857, t. I, p. 87.

122. « Liste des membres », *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*, 1850.

123. sous la forme : « Corseul, or lyre, tricolore, petit module collection de l'Argentaie, n° 4, pl. X », COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Un complément inédit... », *op. cit.*, p. 28, note 19.

124. C'est l'opinion de Colbert de Beaulieu et c'est aussi la nôtre, COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Un complément inédit... », *op. cit.*, p. 24.

125. Lemière a au moins 64 ans quand il rédige son futur ouvrage mais celui-ci ne verra jamais le jour car il meurt cinq ans plus tard, le 4 février 1887 à Saint-Brieuc.

126. Il est membre de la Commission de la Topographie des Gaules et Conservateur du Musée de Saint-Germain. LEMIERE, Pascal-Louis, *Les Gaulois étrangers à la race celtique, Revendication de la priorité et de la propriété de cette opinion contre M. Alexandre Bertrand*, Paris, Saint-Brieuc, 1880, 24 p.

tiques importantes paraissent et diminuent de ce fait l'intérêt de son futur ouvrage. En 1874, Étienne Hucher publie le deuxième tome de l'*Art gaulois*, puis en 1876, la Commission de Topographie des Gaules décide d'éditer un catalogue général des monnaies gauloises. C'est chose faite en 1889 avec la publication du *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, rédigé par Ernest Muret et publié par Anatole Chabouillet. En 1892, cet ouvrage est complété par l'*Atlas* de La Tour encore revu et corrigé de nos jours¹²⁷. Près de cinquante ans après la publication du *Manuscrit de Kerviler* par Colbert de Beaulieu dans ces mêmes *Annales de Bretagne*, ce n'est pas sans un certain sens de la continuité que nous avons envisagé ce clin d'œil pour confirmer que Pascal-Louis Lemièrre est le véritable pionnier de la numismatique armoricaine mais aussi gauloise.

127. SCHEERS, Simone, *Un Complément à l'atlas...*, *op. cit.*; LA TOUR, Henri de, et FISCHER, Brigitte, *LT/F*, *op. cit.*

Annexe

Le fonds 133 J 1 est composé de notes et extraits sur la monnaie gauloise, certaines prises dans le manuscrit de Robien¹²⁸ mais aussi dans des articles de la *Revue Numismatique* des années 1836 à 1842. Les contacts scientifiques que Lemière établit avec les principaux numismates français du XIX^e siècle sont rassemblés dans une chemise sans titre contenant notamment les copies des lettres expédiées lors des envois qu'il fait, en 1852, des tirés-à-part de son *Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne-Armoricaine* :

- à Barthélémy¹²⁹, secrétaire général de la préfecture des Côtes-du-Nord, Morlaix le 13 septembre 1852,
- à Hucher¹³⁰, vérificateur des domaines du Mans, Morlaix le 5 août 1852,
- à Adolphe Duchalais¹³¹, 38, rue des Saints-Pères, Morlaix,
- à La Saussaye¹³², membre de l'académie des inscriptions et belles lettres, 62, rue de Vaugirard.

128. Président à mortier au Parlement de Bretagne, il naît à Rennes le 4 novembre 1698 et y meurt le 5 juin 1756. On lui doit notamment un ouvrage inédit conservé à la Bibliothèque de Rennes et intitulé *Description historique et topographique de l'ancienne Armorique ou petite Bretagne*. Il peut être considéré comme le premier numismate armoricain comme le montre le chapitre XV de son ouvrage qui traite « des meurs des Armoriquains, de leurs monnoies... » (ms 310; vol. I, p. 48; vol. II, pl.). AUBERT, Gautier, *Le président de Robien...*, *op. cit.*, p. 205-206.

129. Lors de la publication de son *Traité des monnaies gauloises* en 1905, le maître de la numismatique celtique du début du XX^e siècle, Adrien Blanchet, dédicace son ouvrage : « À la mémoire d'Anatole de Barthélémy qui étudia les monnaies gauloises pendant soixante-cinq années et qui fut le guide bienveillant et excellent de plusieurs générations d'érudits. » Les publications d'Anatole de Barthélémy s'étendent principalement de 1872 à 1893. Il participe au projet de création d'un atlas qui aboutit en 1892 à la publication de l'*Atlas des monnaies gauloises* par Henri de La Tour. Les monnayages armoricains sont abordés dans son étude sur la trouvaille de Jersey en 1875. Également collectionneur, il possède dans les 400 pièces dont une centaine provient de la trouvaille de Jersey. LA TOUR, Henri de, *Atlas des monnaies gauloises*, 1892, pl. I-LV. BLANCHET, Adrien, *Traité...*, *op. cit.*

130. Inspecteur de la Société Française d'Archéologie, Hucher est également directeur du musée archéologique du Mans et auteur notamment des études sur le symbolisme des monnaies gauloises. Suite à une exposition en 1855, il songe à dessiner l'art gaulois pour jeter quelques lumières sur les mœurs, la religion, le costume et l'ornementation en usage chez les Gaulois. Les dessins agrandis sont alors établis à partir d'originaux et d'empreintes en plâtre. L'aboutissement de ce travail est publié dans *L'Art Gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles* en 1868. Toujours animé par le souci des représentations vraies et probantes des monnaies gauloises et par l'éclairage des questions épigraphiques, symboliques et artistiques, il publie en 1874 une deuxième partie de qu'il complète par un catalogue critique des légendes des monnaies gauloises, HUCHER, Étienne, *L'Art gaulois...*, *op. cit.*, 1868 et 1874. Le contenu de cette lettre à Hucher a déjà été publié, par nous, à partir de l'original que nous conservons pieusement. ABOLLIVIER, Philippe, « Une correspondance de P.-L. Lemière, numismate finistérien du XIX^e siècle », *Annales de la Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire*, 1996, p. 49-52.

131. Il est l'auteur du catalogue des 812 monnaies gauloises de la Bibliothèque Royale publié en 1846, DUCHALAIS, Adolphe, *Description des monnaies gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque Royale*, Paris, 1846.

132. Historien, archéologue mais aussi homme de lettres, c'est finalement avec la numismatique qu'il acquiert un renom au delà de l'hexagone. Il est en 1836 le fondateur avec Étienne Cartier de la *Revue de la numismatique française*, qu'il dirige jusqu'à 1855. Symbolisant l'école française de numismatique dès sa création, cette revue est toujours

Nous avons choisi de retranscrire la lettre adressée à Anatole de Barthélémy. Lemièrre y apparaît en confiance intellectuelle car il sait que son correspondant n'est pas un chercheur que la critique froisse, et il se laisse aller à autre chose qu'aux politesses d'usage. On y découvre un homme libre et franc, confronté aux errances du chercheur, aux critiques mais aussi à la susceptibilité de ses contemporains.

« À M. Barthélémy, secrétaire général de la préfecture des Côtes-du-Nord,
« Morlaix le 13 septembre 1852.
« Mon cher monsieur,

« Vous vous excusez de votre franchise et de la liberté de votre critique, entre nous ce me semble c'est désormais du luxe. Je vous l'ai dit à Saint-Brieuc je crois, je suis peu pointilleux et m'en félicite, car désirant beaucoup avoir les coudées franches avec mes confrères je dois leur laisser avec moi la même latitude. Quand une idée a été jetée dans le public, il appartient à chacun de la disséquer à son gré et je ne vois rien de plus à plaindre qu'un malheureux auteur qui, se drapant dans une infailibilité à laquelle il est seul à croire, prétend ériger en axiomes toutes les idées sorties d'un cerveau parfois mal inspiré. J'ai eu affaire, il y a peu de jours à un de ces hommes et je garderai la lettre qu'il m'a écrite et que je vous montrerai quelque jour pour m'aider à guérir ma petite vanité d'auteur, si jamais elle venait à être froissée. Dans tous les cas, pour ce qui me concerne, vous m'avez déjà montré trop de bienveillance, pour que je puisse songer un instant à voir dans votre critique autre chose que l'intérêt de la science. Ainsi donc liberté pleine et entière et avec l'absolution que je vous envoie bien volontiers d'avance, recevez aussi je vous prie mes remerciements pour les pénibles voyages que vous voulez bien faire à travers mes élucubrations.

« Ceci posé, je réponds à vos questions. Sans pouvoir reconnaître aussi bien que vous le découlu qui règne dans l'ensemble de mon travail, j'avoue bien franchement que ce qui me dispose à croire qu'il existe réellement, c'est la difficulté que j'ai éprouvée à coordonner entre elles les diverses idées que je voulais introduire. Je dois cependant vous expliquer ce qui me paraît une circonstance atténuante. Écrit pour répondre à une question posée au Congrès de Morlaix, ce petit travail me fut demandé pour le Bulletin de la Société Archéologique. Je crus devoir saisir cette occasion de publier tout ce que je connaissais de monnaies gauloises trouvées dans notre province, afin de mettre à même ceux de nos confrères qui ne se sont point occupés de numismatique de reconnaître à l'avenir non seulement les monnaies inédites, mais aussi l'intérêt que pouvait offrir pour l'éclaircissement de certains points le signalement des découvertes de monnaies déjà connues. J'ai profité de ce cadre pour développer certaines idées qui auraient mieux trouvé leur place dans la *Revue Numismatique*, entre autres celle de l'antériorité des monnaies coulées sur les espèces frappées. Mais, dans mon opinion, cette question¹³³ dont on s'est jusqu'ici trop peu occupé étant une des plus

publiée sous le titre de *Revue Numismatique*. Sur La Saussaye, on lira LATREMOLIERE, Élisabeth, « Louis de La Saussaye (1801-1878) », *Monnaies d'or et jetons blésois du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Château de Blois*, Blois, 2002, p. 9-12.

133. Lemièrre adhère à l'hypothèse de Lambert sur l'antériorité de la monnaie coulée sur la monnaie frappée imitée des espèces de la Macédoine et de l'*emporium*. Il considère les espèces coulées comme des monnaies de nécessité imitées du bronze massaliote et antérieur à l'introduction du système denarial dans le centre de la Gaule avant la

utiles à étudier, j'ai saisi la première occasion d'y revenir et vous me feriez vraiment plaisir en provoquant sur ce sujet, dans la *Revue*, une discussion sérieuse à laquelle je n'hésiterai pas à prendre part, parce que tant que d'autres preuves que celles qu'on nous a fournies jusqu'ici, ne seront pas venues me convaincre de mon erreur, je me déclare le champion de l'antériorité des pièces coulées.

« Dans une matière neuve comme la numismatique armoricaine, La provenance devrait être un des principaux arguments d'attribution : paix au milieu de l'obscurité de notre histoire monétaire. Quelques points étant bien établis, je pouvais par analogie déduire de ces points des conséquences, c'est ainsi que j'ai procédé. Je ne pouvais m'appuyer sur les Namnètes puisque je ne connais non seulement aucun enfouissement, mais même aucune monnaie isolée provenant de ce pays. Ni sur les Vénètes puisque M. de Kergariou¹³⁴, qui seul en avait parlé avant moi, n'en connaissait qu'une monnaie trouvée sur leur territoire et que son opinion n'a encore été discutée par personne¹³⁵. J'ai donc la preuve pour base d'attribution les Osismii et les Coriosolites. Ici par exemple je me trouve sur un terrain solide. Les trouvailles dans ces deux pays et notamment dans le second sont si nombreux et ont fourni les mêmes types en si grande abondance que je crois pouvoir affirmer qu'il n'est pas, dans toute la numismatique gauloise, d'attribution aussi solidement appuyée que celles des n° 15, 16, 17, 18, 21 de la planche II, n° 4 de la pl. III aux Coriosolites¹³⁶; n° 18, 19 et 26 planche I aux Osismii¹³⁷.

« Voilà mes points de départ, c'est avec leur concours et la connaissance précieuse des lieux d'enfouissement que j'ai classé les autres; indiquant chaque fois le degré de certitude que j'accordais moi-même à mes différentes attributions. Je crois non seulement cette marche rationnelle, mais il me semble que je n'en pouvais suivre d'autre. J'ai dit page 16¹³⁸ pourquoi je

conquête. Dans les années 1970, la datation des potins est un sujet qui resurgit et qui oppose fermement les numismates et les archéologues. La volonté louable de Katherine Gruel d'apaiser les esprits se concrétise dans l'article de *Gallia* de 1995, où il est désormais admis, par les numismates, que certains types des premiers potins apparaissent dès la fin du II^e siècle av. J.-C. avec un développement au cours du I^{er} siècle av. J.-C., LAMBERT, Édouard, *Essai...*, *op. cit.*, 1844, p. 115-118; LEMIERE, Pascal-Louis, « Essai... », *op. cit.*, p. 207-210; GRUEL, Katherine et alii, « Les potins gaulois », *Gallia*, 1996, p. 3-9.

134. Il s'exprime ainsi en 1846 lors du Congrès de Saint-Brieuc : « J'ai des doutes sur l'ancienne monnaie des Vénètes; mais je suis disposé à leur attribuer l'une des plus belles monnaies gauloises connues dont je possède six exemplaires variés; ... J'ose attribuer cette belle monnaie aux Vénètes, parce qu'elle porte les caractères armoricains, et qu'une médaille pareille a été trouvée à Caden, entre Loc-Maria-Ker et Rieux », LEMIERE, Pascal-Louis, « Essai... », *op. cit.*, p. 228.

135. De nos jours, les cartes de répartition des monnaies d'or allié et de billon attribuées aux Vénètes ont de quoi laisser perplexe vu le peu d'exemplaires trouvés sur le territoire de la *civitas*. Elles ne laissent pas apparaître d'épicentre mais une diffusion excentrée plutôt localisée le long de la Basse-Loire pour l'or et le long de la Vilaine pour le billon, GRUEL, Katherine, « Monnaies et territoires », *Territoire celtiques, Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF, Martigues*, 1-4 juin 2000, 2002, p. 206, fig. 2; DE JERSEY, Philip, *Coinage in Iron Age Armorica*, 1994, p. 212, carte 16.

136. Attribution confirmée actuellement.

137. Autre attribution confirmée actuellement.

138. Les numéros des pages mentionnés dans cette lettre font référence au tiré à part de son Essai de 1852 qui est paginé de 1 à 35 avec les 3 planches insérées dans le texte.

n'attribuais pas de monnaie aux Coriosolites¹³⁹. Quant aux Redones, voici comment j'ai procédé; aidé de la provenance et de l'opinion désintéressée de M. Lambert, je leur ai attribué d'autant plus volontiers les n° 22, 23, 24, 25 de la planche II que les têtes de l'avvers sont laurées comme celles des n° 2, 3, 5, 6, 7 qu'on n'a trouvées jusqu'ici que sur le territoire de ce peuple. Ici cependant vous le voyez, je suis loin d'être aussi affirmatif dans mon opinion. Je crois pourtant à la justesse de mon attribution et j'espère que l'avenir la confirmera¹⁴⁰. Je crois difficile de tirer des inductions bien solides pour un classement des symboles accessoires. Ainsi, admettant pour un moment mon attribution, vous retrouvez :

« Le sanglier sur les monnaies osismiennes, coriosolites et vénètes comme sur la monnaie¹⁴¹ que j'ai dessinée pl. III, n° 18 et celles de la Normandie, du Centre et du midi de la Gaule.

« L'oiseau et la rouelle se retrouvent aussi sur les monnaies de diverses contrées de la Gaule.

« La lyre existe sur des monnaies que M. Lambert attribue à la Normandie.

« La main se retrouve sur les monnaies du Poitou comme sur celles que j'ai classées parmi les incertaines des Osismii ou des Coriosolites.

« Quant au génie et à l'hippocampe, je les ai signalés sur les monnaies qui, selon moi, appartiennent incontestablement à notre Bretagne, n'en déplaise à M. Hucher.

« 2, pl. III osismienne¹⁴²

« 1, texte page 23. Coriosolite¹⁴³.

La page 16 du tiré à part correspond à la page 216 de la publication dans le *Bulletin de l'Association Bretonne*.

139. En parlant de la trouvaille d'environ 200 monnaies faite en 1835 à Plonéour-Lanvern (Finistère), Lemièrè réfute l'attribution aux Coriosolites faite par Lambert en faisant remarquer : « Ces médailles..., pour le style, ont beaucoup de rapports avec celles que nous avons analysées avant elles, appartiennent évidemment au peuple qui occupait ce pays; nous les rangeons donc aux osismiennes, car en admettant l'opinion contestée de l'existence des Coriosolites avant la conquête, il nous paraît difficile de croire que ce peuple, regardé par les partisans mêmes de cette opinion comme une subdivision du pays des Osismiens, ait pu avoir un atelier monétaire distinct. » Nous adhérons pleinement à cette attribution. LAMBERT, Edouard, *Essai...*, *op. cit.*, 1844, p. 126, n° 23-24, pl. IV, n° 23-24; LEMIERE, Pascal-Louis, « Essai... », *op. cit.*, p. 216.

140. Cette hypothèse est l'attribution actuelle.

141. Il s'agit probablement de la monnaie reproduite sur la planche I (n° 18) qui comporte bien un sanglier-enseigne à droite en cimier à l'avvers et un différent identique sous le cheval androcéphale du revers. Les numismates armoricains reconnaîtrons le type La Tour 6541 indiscutablement osisme, dit « au sanglier-enseigne ».

142. Il s'agit probablement de la monnaie reproduite sur la planche I (n° 25) qui possède bien ce différent qualifié par Lemièrè de : « génie ailé renversé tenant une couronne dans la main droite » et non l'exemplaire n° 2 de la planche II dont il qualifie le différent sous le cheval comme : « Trois symboles difficile à décrire. » Cette dernière monnaie, en fait au génie hippocampe, a été trouvée au Yaudet et a fait l'objet d'une publication, DE JERSEY, Philip, ABOLLIVIER, Philippe « Ploulec'h (Côtes-d'Armor) – Le Yaudet, site multi-périodes. Les monnaies gauloises », *Annales de la Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire*, 1997, p. 21.

143. L'hypothèse d'attribution aux Coriosolites de ce type (La Tour 6811) connu sous la désignation type de l'octopède, proposée ici, n'est pas aujourd'hui retenue mais son attribution n'est pas tranchée. Colbert de Beaulieu la donne aux Lemovices Aremorici, Brigitte Fischer au sud de l'Armorique et Katherine Gruel ne se prononce pas tout en faisant

« M. Hucher m'a fait savoir que mon opinion l'avait froissé ; cependant malgré la douleur que j'en ressens, je n'en persiste pas moins dans ma croyance et j'ai la conviction qu'elle sera partagée par quiconque voudra ne pas faire de ce patriotisme exagéré qui nuit tant à l'archéologie. Je ne crois pas non plus que le sanglier-enseigne soit spécial aux Aulerici-Eburovices. Mais je crois que les cordons perlés accompagnés de petites têtes appartiennent exclusivement aux peuples du littoral de la péninsule. Je les ai déjà montrés sur les monnaies des Osismii et des Vénètes, Je ne désespère pas de les signaler quelque jour sur celles des Coriosolites. Je crois aussi que le cheval disloqué des Osismii et des Coriosolites ne se retrouve pas ailleurs, et je suis tenté d'en dire autant de la coiffure de la tête du droit de ces monnaies. Vous voyez dans les n° 16 et 17 de la planche III des consulaires frustes¹⁴⁴. J'avoue en toute humilité que je connais peu cette classe de médailles et je déplore bien sérieusement que le prix élevé des ouvrages qui en traitent, ne me permette pas de me les procurer. Je ne conteste pas votre opinion ; cependant le revers du n° 16 me paraît bien plus gaulois que romain. La grande analogie existant entre le symbole du revers du n° 1 de la pl. II et celui du n° 23 et 24 pl. I, ne me permet pas d'y voir une feuille, encore moins un fer de lance. Tout en reconnaissant combien mon appellation est contestable, je me demande comment la remplacer¹⁴⁵. Votre idée de temple me

remarquer sa parenté évidente avec le monnayage de billon vénète. Nous pensons pour notre part que l'hypothèse d'une attribution aux Redones (ancienne attribution du la Tour) ne peut être exclue même si la composition typologique de l'avers présente des ressemblances avec le monnayage de billon vénète. Dans l'attente de nouvelles trouvailles et d'une étude plus approfondie, la prudence s'impose donc ; COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Essai d'attribution du type à l'octopède », *AB*, 1961, p. 66-81 ; DE LA TOUR, Henri, et FISCHER, Brigitte, *LT/F (Atlas de monnaies gauloises par Henri de La Tour et mis à jour par Brigitte Fischer)*, 1999, pl. XXIII, 6811 ; GRUEL, Katherine, et MORIN, Eric, *Les Monnaies celtes du Musée de Bretagne*, 1999, p. 76-77.

144. Ces deux monnaies, imitées des deniers de la République romaine selon Lemière, ont été trouvées au Locquirec (Finistère) peu avant 1852 avec plusieurs autres qu'il n'a pu se procurer. La première (pl. III, n° 16) est un denier fruste en argent fourré pesant 2,49 g, où l'on distingue à l'avers une tête féminine laurée à droite avec devant, l'inscription ROM et le chiffre X derrière la nuque. Le revers montre un animal (cheval selon Lemière) à droite reposant sur un pont dont on distingue parfaitement les lettres LE G ou C sous chacune des trois arches, Lemière, 1852, p. 230, pl. III, n° 17. Le second denier (pl. III, n° 17) en argent pesant 3,34 g présente, à l'avers, une tête féminine casquée à droite, devant une inscription illisible et le chiffre X derrière la nuque. Le revers se caractérise par un quadrigé à droite. Visiblement, Barthélémy les considère comme des monnaies frustes et non des imitations.

145. Lemière nous montre ici les limites qu'il s'impose pour ne pas tomber dans l'interprétation des symboles. À la même époque Édouard Lambert, conservateur de la bibliothèque de Bayeux, prône la théorie symboliste qui consiste à utiliser les symboles secondaires et leurs interprétations dans la mythologie celtique pour déterminer une attribution. Nous pensons, comme Lemière, que le statère du Faou conservé au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France et reproduit également dans l'*Atlas* de La Tour (La Tour 6756), peut être rattaché aux Osismes. De plus, il se rapproche des quarts de statère au trépied (type La Tour 6537) non pas du fait du différent sous le cheval mais à cause des convergences typologiques entre l'unique statère et les quarts de statère et de l'aire de dispersion des six provenances connues, exclusivement limitées à la partie nord de la *civitas* des Osismes ; LEMIERE, Pascal-Louis, « Essai... », *op. cit.*, p. 19, ABOLLIVIER, Philippe, « Propos de numismatique celtique armoricaine : réflexions sur le monnayage des Osismes à partir d'un quart de statère inédit découvert à Ouessant », *Annales de la Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire*, 1996, p. 5-6.

sourirait beaucoup, si, ce que j'ignore, les Gaulois avaient des temples fermés de 100 à 150 ans avant J. C. D'après tout ce qui précède vous comprendrez désormais que je ne pouvais guère classer sur les planches mes monnaies par symboles; je reconnais pourtant que la disposition telle qu'elle existe laisse quelque chose à désirer, et cela provient de ce que mes planches ont été dessinées longtemps avant de commencer le texte.

« Enfin vous me demandez quel est, suivant moi, le type caractéristique de la monnaie des Cénomans. Ici, je ne peux vous répondre que sous toutes réserves. C'est une question délicate que je me propose d'étudier sérieusement et sans tarder. Dans le présent, comme à l'époque où j'écrivais mon essai, je suis disposé, comme l'a fait M. Lambert à leur accorder toutes les monnaies au cheval androcéphale ailé, dessinée sur la planche III de cet auteur, ainsi que les n° 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 donnés par M. Hucher, planche II de la *Revue Numismatique* de 1850, leur contestant¹⁴⁶ toutes celles de la planche III du même recueil et du même auteur.

« Je crois avoir répondu bien ou mal à toutes vos questions, si vous désirez d'autres explications faites le moi savoir et au retour d'une petite excursion que je vais faire je vous écrirai de nouveau. Je serai de retour à Morlaix vers le 3 ou 4 octobre; comme à mon grand regret il me sera impossible d'assister au congrès de Saint-Brieuc, permettez-moi de vous adresser dès aujourd'hui une demande que vous m'avez autorisé à vous faire. Je ne connais que sur les monnaies gauloises que Lelewel¹⁴⁷, Lambert¹⁴⁸, Duchalais¹⁴⁹ et ce qui en a été dit dans la *Revue* à partir de 1845. Vous me feriez un bien grand plaisir en m'adressant par la diligence, bien entendu quand vous pourrez vous en passer, les autres ouvrages que vous possédez sur cette matière, en m'indiquant en même temps jusqu'à quelle époque vous me permettez de les garder.

« Recevez mon cher monsieur avec mes remerciements l'assurance de mon bien cordial attachement.

P. L. Lemièrre

« P.S. Ayez l'obligeance de m'indiquer le titre de l'ouvrage de M. B. Guérard sur les *Pagi* de la Gaule, et la librairie où on le vend. Ce petit volume a paru il y a déjà plusieurs années. Faites-moi aussi le plaisir dans votre article d'annoncer que je vais me mettre à l'œuvre pour traiter d'une manière plus étendue de la numismatique armoricaine et que je prie les amateurs de m'adresser à Morlaix les renseignements, clichés ou dessins qu'ils voudraient bien me communiquer.

146. C'est la démarche de Colbert de Beaulieu, un siècle plus tard, quand il attribue un monnayage d'or aux Vénètes, COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « Une énigme de la numismatique armoricaine : les monnaies celtiques des Vénètes. II. L'Or », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, XXXIV, 1954, p. 9-10.

147. LELEWEL, Joachim, *Type gaulois ou celtique*, Atlas, 1840.

148. LAMBERT, Édouard, *Essai...*, op. cit., 1844.

149. DUCHALAIS, Adolphe, *Description des monnaies gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque Royale*, Paris, 1846.

Planche 17
Argent et billon

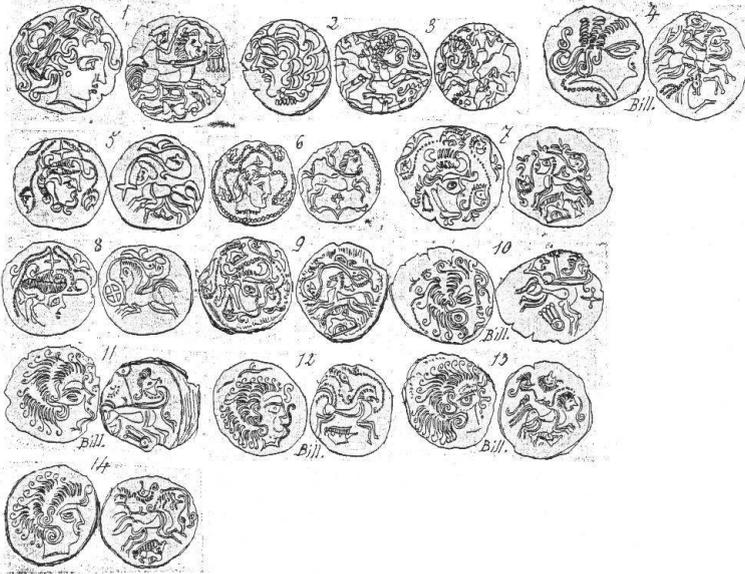


Planche 17.
Argent & billon. Armoricaines

1. Revue Numismatique 1852, planche V, 1.
2. _____ 5.
3. _____ 6.
4. Dictionnaire Archéologique de la Gaule, n° 53. Billon, Terentius, du département de la Mayenne, pl. II, 9 a publié de cette monnaie un exemplaire également en billon, provenant de Laval et pesant 126,76 grains.
5. Revue Numismatique, 1852, planche VI, 9.
6. _____ 3.
7. Collection de M. le D^e de Lesclapart en 1853, poids 131-125 grains; trouvée en nombre par le sieur de la Roche au lieu de la Roche, avec six exemplaires identiques en électrum.
8. Revue Numismatique, 1852, pl. VI, 8.
9. Lemière, Essai sur les monnaies de la Gaule... pl. I, 13, poids 124, 125.
10. Collection Danjou de la Garonne en 1853, poids 115 grains.
11. Collection de M. le D^e d'Aussant de Rennes, en 1853. Billon, poids 71 grains 86 grains, poids de 2 autres exempl. combinés par M. Bigot.
12. Monnaie qui m'a été communiquée en nombre en 1852, provenant de Corseul (Côtes-du-Nord), Billon, m'aurait pesé 105-107 grains.
13. Monnaie de même provenance, poids 115 $\frac{1}{2}$ - 112 grains - Billon.
14. _____ poids 118-120 grains.

RESUME

La découverte d'un fonds, aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, nous permet de redécouvrir l'un des premiers numismates de la Gaule armoricaine, Pascal-Louis Lemière (1818-1887). Ce fonds nous révèle, entre autre, un atlas monétaire inédits de vingt planches réalisées vers 1881 avec des provenances inconnues et des éléments qui nous permettent de reconstituer en partie des collections bretonnes du XIX^e siècle.

ABSTRACT

The discovery of documents at the Côtes-d'Armor Departemental Archives has led us to take another look at the work of Pascal-Louis Lemière (1818-1887), one of the first numismatists to work on Armorican Gaul. These documents have, among other things, brought to light a previously unknow coins atlas made up of twenty plates and compiled around 1881 from unknow sources. It contains elements which have enabled us to partially recreate some XIXth century breton collections.